

BOSANGI

Le Magazine trimestriel de l'environnement - Juil - Août - Sept 2017

Numéro 51

Insalubrité environnementale **L'AFRIQUE 1^{ere} VICTIME**



MAGAZINE BOSANGI NUMERO 51 - Hysacam



Chers Yaoundéens,

Gardons

notre **YAOUNDÉ**
Cité - Capitale

PROPRE !



Gilbert TSIMI EVOUNA
*Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté Urbaine
de Yaoundé*



Par Michel NGAPANOUN

L'INCIVISME CHRONIQUE DES CITADINS EN AFRIQUE

L'Afrique dit-on, est le terreau de tous les extrêmes. Des raisons sociologiques expliquent largement les résistances des citoyens africains à des mœurs supposées être imposées par l'Occident et tournant le dos aux valeurs fondamentales des civilisations du continent.

Un discours récurrent structure même ce tropisme un peu commode. L'Africain serait par essence cet homme bon et naïf devenu pervers à la rencontre des Occidentaux et ceux-ci pervers comme ils sont, auraient perturbé le cours de l'histoire des Africains.

Ainsi l'entrée dans l'urbanité au forcps aurait contraint les Africains des villes à développer des modalités de contournement comme stratégie de survie afin de continuer à revendiquer leur autonomie identitaire. D'autres théoriciens attribuent les causes de l'incivisme, à un divorce politique entre les citoyens et les édiles. Divorce qui remonterait à la période sombre où sévissaient les partis uniques et aux modes de gouvernance où les habitants des cités étaient des populations qui ne comptaient que comme masse de manœuvre et non pas

comme une intelligence collective susceptible de produire des propositions pour inventer le mieux-vivre ensemble en ville.

De fait on s'aperçoit que les villes africaines accumulent et cumulent même des tares consubstantielles au développement sociologique de cet objet qu'est la ville. Une ville - comme objet socialisant- qui est toujours à la recherche d'une cohérence, d'une cohésion, d'un partage de valeurs, d'un



La solution à l'incivisme est certes une éducation à la ville, mais aussi un enseignement aux codes de la Cité, une dynamique permanente de concertation, de reformulation des projets avec une interactivité incessante entre le désir d'ouverture et le contrôle pour tous dans une régulation.



assemblage.

Par ailleurs le fait que celles-ci ne soient pas développées selon leur propre rythme ou que leur évolution ait été contrariée par des intérêts autres que ceux des autochtones, complexifie l'appropriation des règles urbaines pour tous ceux et toutes

celles qui accèdent à la Cité pour des raisons de survie.

Mais si l'incivisme signifie aussi, selon une définition ancienne, « un manque de dévouement pour le bien de la Nation ». Peut-être alors faut-il chercher dans les solutions pour combattre l'incivisme en milieu urbain, la mise en place d'un pacte, d'un contrat social qui réconcilierait les citoyens aux édiles et les édiles aux principes du dialogue citoyen.

Car la ville, cet objet social si actif, ne peut évoluer si les différents agrégats qui la composent se contentent de cohabiter, chacun à la quête de sa part de marché dans l'espace public. La solution à l'incivisme est certes une éducation à la ville, mais aussi un enseignement aux codes de la Cité, une dynamique permanente de concertation, de reformulation des projets avec une interactivité incessante entre le désir d'ouverture et le contrôle pour tous dans une régulation. L'enjeu est serré et l'équilibre pas toujours facile à tenir.

Toutefois, pour combattre l'incivisme, il faut bien cela. Dans le dossier que vous aurez entre vos mains, les journalistes de Bosangi, votre trimestriel de l'environnement, une fois de plus, plongent dans leur plume dans la boue des cités africaines, creusent dans l'argile et sous la latérite des pistes à peine esquissées dans les quartiers populaires pour dénicher sous tous ces décombres, les trésors de la ville et dessiner les cités de demain. Bonne lecture !

Bosangi

Une publication de Hysacam
B.P. : 1420 Douala.
Tél. +237 233 37 44 14
Fax : +237 233 37 47 73
B.P. : 781 Yaoundé
Tél. +237 222 22 13 79
Fax : +237 222 22 53 44

Directeur de publication
Michel NGAPANOUN

Rédacteur en chef
Garba AHMADOU

Secrétaire de rédaction
Innocent EBODE
Ont participé à ce numéro :
Jean Célestin Edjangué, Florine Nseumi
Léa, Janvier Ngwanza Owono, Jean Loïc
Amougou Eric Vincent Fomo, Julius Taylor,
Boris Ngounou.

Direction artistique
Valentin OMBIBI
Marque Plus
Tél : +237 696 69 84 02
marqueplus@yahoo.com

Impression : Print Industry
Tél : +237 233 42 63 93

Sommaire



6-10

Actualité

6. Thierno Bocar Tall , L'ARTISAN DES BIOCARBURANTS ET DES ENERGIES RENOUVELABLES *par Eric Vincent FOMO*
7. Accord de Paris, QUE RISQUE LE CONTINENT APRES LE RETRAIT DES ETATS-UNIS ? *par Jean Loïc Amougou*
8. Central Africa, DEFORESTATION THREATENS PYGMIES *by Julius TAYLOR*
9. Insalubrité, LIBREVILLE PLOIE SOUS LES DECHETS *par Jean Loïc Amougou*
10. Des arbres contre la sécheresse, LA GRANDE MURAILLE VERTE S'ETEND AU CAMEROUN *par Florine NSEUMU Léa et Agences*

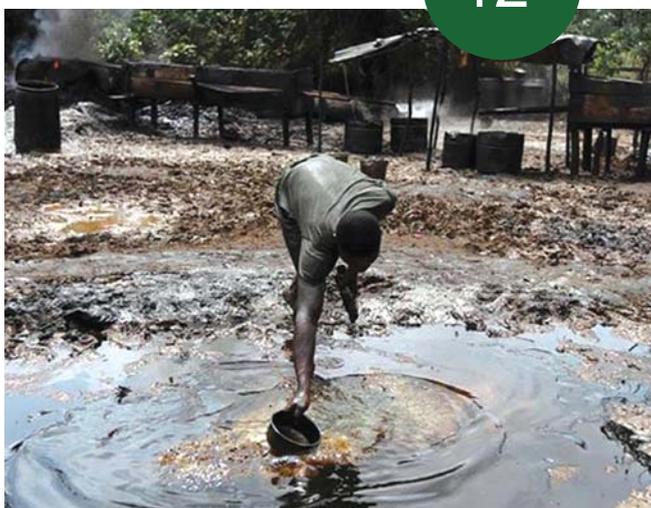
12-18

Dossier

VULNERABILITE SANITAIRE DES VILLES AFRICAINES

Incivisme chronique, mauvaise planification urbaine, promiscuité des habitations, précarité des conditions de vie... Tout est réuni pour que les citoyens en Afrique tombent sous le poids des pandémies liées à l'insalubrité environnementale. Un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur et qui est accentué par les changements climatiques.

12



- 12-13. L'AFRIQUE FACE A L'URGENCE DE L'INSALUBRITE ENVIRONNEMENTALE *par Jean-Célestin EDJANGUE*
14. Insalubrité environnementale, 12,6 MILLIONS DE DECES PARAN *par Florine NSEUMU Léa*
15. Insalubrité des villes africaines, PREMIER COUPABLE, L'INCIVISME *par Boris NGOUNOU*
16. L'HOMME NOIR NE MEURT PAS DE SALETTE *par Jean Loïc AMOUGOU*
17. LE RWANDA CONTRE L'INSALUBRITÉ, UNE POLITIQUE PUBLIQUE CITOYENNE *par Jean Loïc AMOUGOU*
18. TOP 25 DES VILLES LES PLUS SALES DU MONDE, LES VILLES AFRICAINES MENENT LE PELOTON *par Eric Vincent FOMO*



21

Journée mondiale de l'environnement
L'HOMME PLUS PROCHE DE LA NATURE

20-23

Evènement

Sud Soudan, QUAND LA FAMINE TUE *par Janvier NGWANZA OWONO*
Journée mondiale de l'environnement, L'HOMME PLUS PROCHE DE LA NATURE *par Florine NSEUMI LEA*
Dieselgate, UN PROCES TRES ATTENDU A BRUXELLES
par Jean-Célestin EDJANGUE

24-26

Nouvelles d'ailleurs

Port louis, ÎLOT DE PROPRETE *par Florine NSEUMI Léa*
Tunisie, LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT ENTRE EN ACTION
par Jean Loïc AMOUGOU

27

Carte postale

Port louis

28-29

Regards

LA DEMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE EN MARCHÉ
par Jean-Célestin EDJANGUE

30

Portrait

Valentin Wagnoun, toujours à la tâche *par Boris Ngounou*

31

Réflexions

ACCES A L'EAU, UNE SOURCE CONFLICTOGENE D'ICI 25 ANS
par JANVIER NGWANZA OWONO

33

Note de lecture

MANIFESTE POUR UNE JUSTICE CLIMATIQUE! *par Éric Vincent FOMO*

34

Forum lecteurs



26

Carte postale

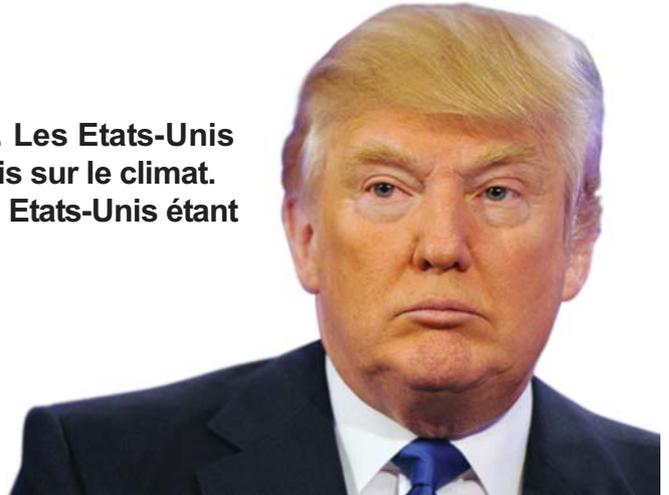


MANIFESTE POUR UNE JUSTICE CLIMATIQUE

Accord de Paris

QUE RISQUE LE CONTINENT APRES LE RETRAIT DES ETATS-UNIS ?

Trump a mis sa menace à exécution début juin. Les Etats-Unis se sont effectivement retirés de l'Accord de Paris sur le climat. Une nouvelle qui a secoué la planète entière, les Etats-Unis étant le deuxième plus gros pollueur après la Chine.



Jean Loïc Amougou

La conséquence la plus directe du retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris, sur l'Afrique, est en lien avec le Fonds Vert pour le Climat. Le budget du Fonds va inéluctablement connaître un déficit du fait du retrait des Etats-Unis. Et le continent sera le premier touché puisque le fonds finance des initiatives nationales destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement et vise à aider les communautés vulnérables à s'adapter au changement climatique. Il doit aussi réserver la moitié de sa dotation aux États insulaires et aux pays les moins avancés, majoritairement situés en Afrique. Quel impact concret ce retrait va-t-il avoir sur la viabilité du Fond vert pour le climat? Seyni Nafo, président du groupe des négociateurs africains sur le climat, porte-parole de l'Afrique à la COP 21, répond : « *Le Fonds vert pour le climat, c'est un budget de 10 milliards de dollars, dont 30%, soit 3 milliards de dollars, que les Etats-Unis s'étaient engagés à verser. L'administration Obama en avait versé le tiers mais celle de Donald Trump nous a très vite fait comprendre qu'il ne fallait pas que l'on compte sur les 2 milliards restant. John Kerry s'était également engagé à doubler les subventions pour l'adaptation aux impacts du changement climatique, qui concernent notamment les ajustements dans le domaine de l'agriculture, de la pêche*

ou de la gestion des ressources en eau. Elle devait passer de 400 millions à 800 millions de dollars entre 2016 et 2020. Mais là encore le discours de l'administration Trump a toujours été clair. »

Il va falloir trouver des solutions alternatives pour combler le déficit provoqué par la décision de Donald Trump. Pour Seyni Nafo, il n'y a pas mille solutions : « Il va probablement falloir que les autres partenaires augmentent leurs investissements. Les réponses apportées dès l'annonce américaine avec les réactions des différents dirigeants sont en ce sens positives. Avec ce retrait, les pays européens engagés dans la réduction des émissions de Co2, mais aussi la Chine, vont prendre une importance croissante. Nous sommes confiants sur le fait que ces pays aideront à combler le trou laissé par le recul américain. Il y aura aussi très prochainement une réunion des administrateurs africains pour évaluer les dégâts et les solutions à adopter. »

Par ailleurs, on peut s'interroger sur le sort des projets déjà en cours de financement avec l'argent du Fonds. Seyni Nafo se veut rassurant : « Ces projets vont se poursuivre car les contributions du FVC sont mobilisées par appel de fonds. Concrètement, les projets ne sont lancés qu'à partir de l'argent que le FVC a déjà en caisse, il n'y a pas de spéculation à partir du budget prévisionnel. Mais

nous ne sommes pas inquiets sur notre capacité à récupérer les fonds manquants, même sans les Etats-Unis, pour continuer de financer les différentes initiatives. La feuille de route va rester la même. »

Plus globalement, la décision de Donald Trump occasionnera davantage d'émissions de gaz à effets de serre aux Etats-Unis. Ce qui pourrait ajouter jusqu'à 0,2 degré Celsius de réchauffement climatique sur la planète entière.

Il y a malgré tout, quelque espoir. Le climatologue Jean Jouzel se montre plus optimiste. « *On peut très bien imaginer une sortie des Etats-Unis qui laisse quand même l'espoir d'une décroissance des émissions des Etats-Unis. Il y a tellement aussi d'intérêts à développer les énergies renouvelables. Les villes vont rester, semble-t-il, assez actives. Donc si les Etats-Unis ne faisaient pas l'effort qu'ils avaient promis de faire dans leurs engagements cela compliquerait ceux qui restent pour contrebalancer cette absence d'effort, que les autres pays fassent un effort supplémentaire* », estime le spécialiste.

Pour Jean Jouzel, la principale crainte après ce retrait des Etats-Unis c'est justement que ces autres pays signataires de l'Accord de Paris, sans se désengager, ne revoient pas leurs ambitions à la hausse. Et que les objectifs fixés lors de la Cop 21 deviennent définitivement irréalisables.

Central Africa

DEFORESTATION THREATENS PYGMIES



Julius TAYLOR

There are about 920,000 pygmies in Central Africa, but their forest communities are fragmented and endangered by logging, mining and land clearance, according to a consortium of researchers who collaborated to create the first scientific estimate of the size of the population.

Because there is so little census data on pygmies, especially in the Democratic Republic of Congo, where most of them live, the survey relied on techniques normally used for counting animals and plants.

The authors gathered data from 26 collaborators, including anthropologists, biologists and

human rights groups.

Starting with the known locations and habits of 654 pygmy camps in five countries, the scientists mapped out grids of terrain across central Africa where similar camps could exist.

Many pygmies live by hunting, fishing, gathering and garden-plot farming, so encampments were considered more likely to arise in deep rain forest, near rivers, far from cities and far from the intensive farming and animal husbandry practiced by other ethnic groups.

Pygmies are believed to be Africa's oldest human population. They spread out across the continent and then, scientists think,

broke into four large subgroups as waves of other populations — particularly Bantus from the region that is now Nigeria and Cameroon — migrated through their territories and intermarried.

Genetically, they are related to the Khoisan people of southern Africa who speak “click” languages.

Pygmies are often exploited or even enslaved by other groups. Their existence is also threatened by “industrialization and the expansion of market-led initiatives, displacement, forced sedentarization, disease and deforestation,” said Jesús Olivero, a biogeographer at the University of Málaga in Spain and one of the lead authors.

Insalubrité

LIBREVILLE PLOIE SOUS LES DECHETS



Depuis début juin la capitale gabonaise n'a pas fière allure. Les rues sont sales. Les bacs dégoulettent. Les employés d'Averda, l'entreprise chargée de la collecte des ordures dans les villes de Libreville et Akanda, sont invisibles.

Jean Loïc AMOUGOU

Au cœur du problème, l'Etat n'honore pas ses engagements depuis 18 mois. L'entreprise serait au bord de la faillite. Le paiement des salaires de ses 1000 employés ne relève plus de l'évidence. Les fournisseurs grondent. Les 100 millions de FCFA représentant la consommation mensuelle de carburant commencent à poser problème. La société Averda, pour expliquer ses difficultés, confirme dans un communiqué, que ses prestations sont impayées : « *La poursuite des opérations de propreté se trouve complètement bloquée faute de fonds.* » Les dirigeants de l'entreprise précisent que toutes les tentatives engagées auprès des autorités sont restées lettre morte : « *[Nous avons] engagé des discussions intensives depuis quelques semaines, pour résoudre les retards de paiement de nos services de pro-*

preté. Malheureusement, malgré nos efforts constants, le problème demeure non résolu. Nous avons fait tout notre possible pour éviter cette situation et regrettons que celle-ci perturbe nos opérations au Gabon. »

En décembre 2016 déjà, Averda faisait état de ses difficultés financières. Pourtant un an plus tôt, l'Etat avait débloqué une enveloppe de 3,6 milliards de FCFA. Mais l'entreprise a payé un lourd tribut suites aux violences post-électorales qui ont secoué le pays l'année dernière. Par exemple, plus de 900 bacs à ordures ont été incendiés.

Mais les discussions se poursuivent malgré tout avec le Gouvernement. Le PDG d'Averda, Mazen Chebaklo, a été reçu le 13 mai 2017 par le Premier Ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, pour faire le point de la situation.

Incivisme

Au sortir de cet entretien, M. Chebaklo a pointé la responsabilité des citoyens pour mettre un terme à l'insalubrité observée dans la ville. Les Librevillois persistent à jeter les ordures dans les zones dépourvues de bacs à ordures, dans des cours d'eaux et canalisations. Pour rappel, le gouvernement et Averda ont signé un accord de partenariat en décembre 2014. Il était question de prendre en charge et éliminer les déchets pour une durée de 5 ans. En 2015, cette entreprise a collecté et géré plus de 208 000 tonnes de déchets à Libreville.

Les difficultés que rencontre Averda au Gabon confirment que quelle que soit l'entreprise sollicitée pour opérer dans le secteur de la propreté en Afrique, tant que l'Etat ou les municipalités n'honorent pas leurs engagements, le service sera inéluctablement perturbé.

Des arbres contre la sécheresse

LA GRANDE MURAILLE VERTE S'ETEND AU CAMEROUN

Avec 12 millions d'hectares de terres dégradées, le Cameroun a pris la décision d'adhérer à l'Initiative de la Grande muraille verte.

Florine NSEUMU Léa et Agences

C'est un des programmes phares de l'Union africaine en vue de la lutte contre la désertification dans les régions du Sahel et du Sahara. Depuis le 23 mai 2017, le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable, Hele Piere a procédé au lancement de ce programme au Cameroun. Notre pays a en effet, émis le souhait en février 2016, de bénéficier de la Muraille Verte, suite à sa participation à la rencontre de haut niveau sur cette initiative qui avait lieu lors de la COP 21 à Paris. Les objectifs de la Grande Muraille Verte sont de planter une coulée verte sur des milliers de km. La Grande Muraille est un projet participatif qui rassemble les populations locales, les Ong et le gouvernement.

Le Cameroun avait mis en avant les tendances croissantes de variabilité climatique, la dégradation des terres affectant le pays, en particulier le Nord, aride. L'Extrême nord du Cameroun notamment, fait partie du Bassin du Lac Tchad qui a subi une dégradation drastique en perdant 90% de sa superficie au cours des dernières décennies. D'autres régions sont touchées par la dégradation des sols et une sécheresse rapide. Ce sont les hautes savanes soudano-guinéennes, le plateau de l'Adamaoua et les hauts plateaux de l'Ouest.

Le Programme Grande Muraille Verte été lancé en 2007 par les chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union africaine pour améliorer la sécurité alimentaire, soutenir les écosystèmes afin de s'adapter aux changements climatiques. Le programme permet de mobiliser les ressources et l'engagement politique; il booste la mutualisation des efforts au niveau régional. D'après L'Union africaine, 46 % des terres africaines sont actuellement touchées par la dégradation des terres, menaçant les moyens d'existence de près de 65 % de la population du continent.

Vu ailleurs

Depuis son lancement en 2007 par les chefs d'Etat africains, l'initiative a déjà enregistré des progrès significatifs dans de nombreux pays comme le Sénégal, par exemple, plus de 11 millions d'arbres ont été plantés. Le choix des espèces à re-



planter repose sur plusieurs paramètres. D'abord, l'arbre doit déjà être présent dans la zone, sa résistance à la sécheresse scientifiquement démontrée, les habitants doivent en connaître les propriétés et si possible en avoir une utilisation traditionnelle – pharmacopée, pour un usage domestique ; d'autant que les plantations sont supposées apporter de nouvelles ressources économiques. Parmi les espèces championnes aujourd'hui, il y a l'acacia Sénégal, qui est notamment utilisé pour ses vertus anti inflammatoire et fournit la gomme arabique, un ingrédient très prisé dans la confiserie, et le dattier du désert - *Balanites aegyptiaca* -, dont l'écorce a des propriétés vermifuges et le bois est utilisé en construction. Mais au Sénégal, la Grande Muraille mesure 545 km de long sur 15 km de large, autrement dit : 817.500 Ha ; et même si compte tenu des activités humaines, 45% seulement du territoire doit être reboisé, il reste environ 340.000 Ha à restaurer effectivement. En complément du reboisement, des jardins polyvalents ont été créés. A Widou-Thiengoly, le jardin de 7 Ha est cultivé par 249 femmes regroupées en association. On y cultive des légumes : pastèques, niébé et aubergines amères à la saison des pluies. Pendant la saison sèche, ce jardin est irrigué par un système de goutte à goutte et l'on y fait alors pousser des oignons, des carottes, des tomates, des pommes de terre, des salades. Le surplus de légumes qui n'est pas consommé par les familles des cultivatrices est vendu au marché – ces lé-

gumes sont très prisés parce qu'ils sont sans pesticides ni engrais chimique - et l'argent est utilisé notamment pour des prêts au sein de l'association. Il y a aussi quelques arbres fruitiers, des manguiers, citronniers et orangers, qui ne produisent pas encore suffisamment dans l'optique de vendre les fruits, mais assez pour régaler celles qui cultivent.

Au Nigeria, 20 000 emplois ont été créés dans les zones rurales ; et en Éthiopie, 15 millions d'hectares de terres dégradées ont été restaurés.. D'autres pays n'offrent pas la même stabilité politique ou sécuritaire pour s'investir totalement. « *Au regard des défis croissants du changement climatique, le besoin de stratégies de gestion des risques appropriées doit être souligné* », a déclaré Bukar Tijani, sous-directeur général de la FAO et représentant régional pour l'Afrique, dans un message à la conférence. « *L'emploi des jeunes et la croissance économique inclusive, incluant l'autonomisation des femmes, sont essentiels, particulièrement à la lumière des problématiques d'urbanisation et de migrations et compte tenu des dividendes qui pourraient résulter, pour l'Afrique, de sa population jeune et en constante augmentation* », a-t-il ajouté.

Les nouveaux arbres ont pour vertu d'arrêter le vent qui vient du Sahara en transportant des nuages de sable et de poussière. Or, cette poussière est responsable de maladies pulmonaires et d'allergie. La Grande Muraille a donc également des retombées positives sur la santé.

DOSSIER

VULNERABILITE SANITAIRE DES VILLES AFRICAINES

Incivisme chronique, mauvaise planification urbaine, promiscuité des habitations, précarité des conditions de vie... Tout est réuni pour que les citadins en Afrique tombent sous le poids des pandémies liées à l'insalubrité environnementale. Un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur et qui est accentué par les changements climatiques.

Alors qu'il est postulé que dans moins de 20 ans 1 africain sur 3 sera citadin. Que font les politiques ? Dans ce dossier, votre magazine analyse les conditions d'émergence et de développement des maladies en milieu urbain et les politiques mises en place pour lutter contre le phénomène. En évaluant leurs forces et leurs faiblesses.

L'AFRIQUE FACE A L'URGENCE DE L'INSALUBRITE ENVIRONNEMENTALE

A l'horizon 2050, la population du continent noir devrait doubler pour atteindre les deux milliards d'habitants, selon de nombreux spécialistes. Un boom démographique qui suppose la venue de nouveaux consommateurs et impose plusieurs défis à commencer par la gestion des ordures ménagères, la promotion de l'esthétique du cadre de vie et de l'éducation à la propreté... de véritables préalables à la santé des habitants.

Jean-Célestin EDJANGUE



Concilier démographie galopante et respect de l'espace quotidien de vie. Telle est l'équation que doit résoudre l'Afrique. Cette partie du monde, qui compte 1 milliard d'habitants, devrait, selon diverses études, multiplier par deux sa population dans les trente ans à venir. Une hypothèse qui pose plusieurs questions: le continent a-t-il les moyens de son dynamisme démographique? Comment les habitants participent-ils à l'aménagement du cadre de vie quotidienne pour le rendre salubre? Quel rôle peut jouer l'éducation à la propreté dans la lutte contre l'insalubrité environnementale? Autant de questions qui apparaissent incontournables tant elles touchent à la survie des générations actuelles et impacteront sur celles à venir. Certes, la culture de l'hygiène et assainissement semble a priori être consubstantielle au bien-être humain. Ce qui expliquerait d'ailleurs que dès le plus jeune âge, les parents puis l'école nous martèlent que pour être en bonne santé il faut bien se laver et vivre dans un environnement propre. Car si l'idéal de propreté est censé garantir la longévité, l'insalubrité, au contraire, augmente la morbidité. L'une des caractéristiques des villes africaines et des pays en développement, c'est la relation entre urbanisme anarchique, boom démographique et insalubrité. Conséquence de cette réalité, plus de 12 millions de personnes décèdent chaque année de l'insalubrité environnementale à l'échelle mondiale dont plus de 2 millions pour le seul continent africain.

C'est du moins ce que révèle un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publié en 2016. L'Organisation mondiale de la santé insiste, en guise de diagnostic, sur le fait qu'il suffit de veiller à ce que l'environnement redevienne salubre pour que la population retrouve la santé. Simple, en apparence. Surtout dans en Afrique, continent de tous les paradoxes. A la fois berceau de l'humanité, creuset des civilisations et région extrêmement dynamique sur le plan démographique. Le continent est également en proie à d'énormes difficultés, essentiellement liées à la nécessité de prendre le train du développement et de la mondialisation des échanges économiques (la région africaine pèse pour à peine 3% du volume des échanges mondiaux en matière de commerce et 1% de la production mondiale), mais doit aussi faire face aux défis sécuritaire, alimentaire, d'intégration continentale, de l'enracinement de la démocratie et bien sûr de la salubrité environnementale.

«Diverses causes et conséquences»

L'OMS mentionne des causes diverses et variées pour expliquer les sources de l'insalubrité environnementale. Pollution de l'air, de l'eau, des sols, des aliments, l'exposition aux substances chimiques, le rayonnement ultraviolet, la multiplication des décharges sauvages et surtout des actes d'incivilité sont autant de maux qui dégradent notre environnement quotidien en Afrique comme dans le reste du monde.

Une étude réalisée en 2010 à Bamako,

la capitale malienne, sur les «Déchets ménagers: impact sur la santé et l'environnement en commune I du district de Bamako. Le cas de Banconi», illustre parfaitement comment la concentration croissante de la population dans des agglomérations de type urbain influe sur l'esthétique urbaine et accélère la dégradation du milieu naturel via la pollution par des substances chimiques, des déchets industriels ou ménagers. Le document montre notamment que « parmi les milliers de tonnes de déchets produits à Bamako en général et en Commune I en particulier, seulement 60% est évacué chaque année ». A Abidjan (Côte d'Ivoire) ou à Douala (Cameroun), à Accra (Ghana) et Conakry (Guinée), c'est souvent le ruissellement des eaux de pluie qui défigure davantage l'environnement, transformant certains quartiers en de véritables lacs ou étangs. Et il n'est pas rare de voir des enfants et des adolescents jouer dans ces plans d'eau généralement pollués et véhicules de nombreuses maladies, l'environnement malsain étant propice à la prolifération des moustiques, mouches, cafards, souris ou des vers.

A cela, il faut ajouter les accidents vasculaires cérébraux, les cardiopathies, cancers et autres affections respiratoires chroniques qui, selon l'OMS «représentent aujourd'hui (2016, ndr) près des deux tiers des décès liés à des causes environnementales». L'institution en appelle donc à la mobilisation urgente de tous pour restaurer un environnement salubre, préalable à la bonne santé de la population: «la santé de la population

« passe par la salubrité de l'environnement », explique le Dr. Margaret Chan, alors Directeur général de l'OMS depuis 2006. Elle ajoute : *« Si les pays ne prennent pas de mesures afin que les populations vivent et travaillent dans un environnement sain, des millions de personnes continueront à tomber malades et à mourir prématurément »*. L'OMS suggère fortement aux Etats de moins utiliser les combustibles solides pour la cuisson des aliments et la préparation des repas, mais de privilégier l'accès aux technologies énergétiques qui produisent peu d'émission de carbone. L'OMS est convaincue qu'une meilleure gestion de l'environnement permettrait de sauver, chaque année, la vie de 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans et celle de 4,9 millions d'adultes de 50 à 75 ans. Quant à Mme Margaret Chan, elle a terminé son mandat en mai 2017. C'est l'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus qui a été élu le 23 mai pour un mandat de cinq ans à la tête de l'Organisation mondiale de la santé. Il a déjà affiché son intention de poursuivre le travail entamé par l'institution en matière de lutte contre l'insalubrité environnementale.

« Des initiatives africaines »

A côté des suggestions faites par l'OMS, des initiatives typiquement africaines fleurissent un peu partout sur le continent en faveur de la salubrité de l'environnement. Ces initiatives peuvent provenir des Organisations de la société civile, des Organisations non gouvernementales, inspirées par des acteurs politiques ou encore être le fait des professionnels de la propreté.

Ainsi en est-il au Cameroun, en Afrique centrale, où la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (Hysacam), œuvre depuis 1969 pour la collecte, le ramassage et le traitement des ordures ménagères sur l'ensemble du triangle national et bien au-delà des limites du pays des Lions indomptables. Cette entreprise participe activement à la sensibilisation et à l'éducation à la protection de l'environnement. Dans cet esprit, Hysacam a lancé depuis juillet 2003, un magazine trimestriel de la propreté au titre si évocateur de « Bosangi ». La rédaction du journal est animée par des journalistes professionnels dont la sensibilité aux questions de sauvegarde de l'environnement semble éprouvée. Toujours au Cameroun, le Club HSE mène depuis plusieurs années des enquêtes et publie des travaux sur la lutte contre l'insalubrité urbaine en recherchant la responsabilité sociétale des entreprises et l'implication des citoyens dans la protection de l'environnement.

Enfin, en 2006, le Délégué du gouvernement auprès de la Commune urbaine de Douala, avait lancé une initiative novatrice d'envergure visant à mobiliser tous les habitants de la cité rebelle et poumon économique du Cameroun, dans les « Journées citoyennes de la propreté ». Mais après le succès enregistré dans les premières années de cette manifestation, l'enthousiasme des organisateurs et des participants est retombé.

Au Gabon, les jeunes de l'Association Service Plus (ASP) sont résolument engagés contre l'insalubrité dans les quartiers précaires des villes du pays qui souffrent de la multiplication des décharges sauvages. Des décharges qui mettent en danger la santé des populations du quartier Salsa, dans le quatrième arrondissement de Port-Gentil, mais aussi des populations de Libreville et celles d'Oyem. Bénéficiant du Programme National de Gestion Urbaine Partagée (PRONAGUP), les jeunes de l'Association service plus (ASP), munis de kits de nettoyage pour la pré-collecte des déchets visent différents objectifs : amélioration du cadre de vie des quartiers sous intégrés, promotion des emplois de proximité des populations pauvres, contraindre les mairies à considérer l'offre des services municipaux des membres de l'ASP qui travaillent comme de véritables prestataires. Au quartier Salsa, l'initiative semble très appréciée : « les fumiers sauvages naissent chaque jour et l'insalubrité dans le quartier devient insupportable. La seule et unique façon d'adhérer à ce projet, c'est de garder nos concessions dans un état de propreté et de rejeter les ordures dans les bacs ou bennes appropriés », soulignent un jeune habitant.

En Afrique de l'ouest, le réseau Ouest-Africain des animateurs de l'Action Civile, section malienne d'un réseau sous-régional créé en 1995 à Bouaké (Côte d'Ivoire), lors d'une rencontre des acteurs de l'action civique des pays de cette sous-région, veut concilier la démocratie à la base et le civisme. C'est pourquoi le Réseau entend promouvoir la participation massive des populations ouest-africaines à la gestion des affaires locales, régionales et nationales. Pour les autorités du District de Bamako, la solution de l'assainissement de la capitale malienne n'est ni une affaire d'argent ni celle de moyens matériels et humains, mais davantage une question de changement de comportements et de mentalité des citoyens. Le Réseau Ouest-Africain des Animateurs de l'Action Civile est persuadé que le problème de l'hygiène et assainissement urbain en Afrique comme ailleurs, ne doit pas être la préoccupation

des seules autorités, mais l'affaire de tous même s'il incombe aux plus hautes autorités de mettre en place les politiques adéquates en matière d'aménagement du territoire avec des infrastructures qui épousent la bonne gestion de l'environnement urbain. En Côte d'Ivoire, une centaine d'acteurs de lutte contre l'insalubrité se sont retrouvés au complexe hôtelier de Cocody, fin novembre 2016, pour la « Mise en place d'un cadre de concertation permanent entre les acteurs institutionnels en charge des modalités d'occupation et d'exploitation du domaine public urbain en vue de la lutte contre l'insalubrité », à l'initiative du Ministre de la Salubrité urbaine et de l'Assainissement, Anne Ouloto. Un séminaire nécessaire : *« Les profondes mutations qui s'opèrent aujourd'hui dans le monde au plan de la préservation de notre cadre de vie, nous interpellent au plus haut niveau et nous projettent dans des défis majeurs auxquels nous devons faire face »*, indique Djoman Maxime, Directeur des Affaires juridiques et du contentieux (DAJC) du ministère ivoirien de la Salubrité urbaine et de l'Assainissement.

En Afrique du Nord, un pays comme le Maroc a fait de la salubrité environnementale le cœur de sa politique de santé publique et la Tunisie fait la chasse aux logements insalubres depuis plusieurs années. Alors qu'un pays comme le Kenya, en Afrique de l'Est, reste gravement confronté au fléau des logements insalubres. Dans la nuit de lundi 12 juin 2017, un immeuble de sept étages s'est effondré dans le quartier Pipeline, à Nairobi, faisant une quinzaine de personnes disparues. Les occupants de l'immeuble avaient été priés de quitter les lieux du fait des fissures de plus en plus inquiétantes visibles sur le bâtiment. Le Kenya avait déjà connu en 2016, un drame similaire. L'effondrement d'un immeuble déclaré insalubre après les pluies diluviennes, à Nairobi, avait causé la mort de 49 personnes. Le pays de Wangari Muta Maathai, lauréate du prix Nobel de Paix en 2004 pour son militantisme en faveur de la protection de l'environnement, décédée le 25 septembre 2011, n'en demeure pas moins une référence pour la planète verte grâce notamment à l'action de Green Belt Movement.

Les initiatives visant à encourager le vivre ensemble dans un milieu salubre doivent à la fois se généraliser et mobiliser davantage les acteurs de la vie quotidienne, si l'on veut améliorer la longévité et transmettre aux générations futures une planète digne. Car, plus que jamais, la santé de l'homme dépend avant tout de la qualité de son environnement.

Insalubrité environnementale

12,6 MILLIONS DE DECES PAR AN

Florine NSEUMI Léa

Les facteurs de risque environnementaux, tels que la pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'exposition aux substances chimiques, le changement climatique ou le rayonnement ultraviolet, contribuent à la survenue de plus de 100 maladies ou traumatismes.

Selon de nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), publiées le 15 mars 2016, 12,6 millions de personnes sont décédées en 2012 du fait d'avoir vécu ou travaillé dans un environnement insalubre. Ceci représentait près d'un quart des décès dans le monde. Selon le rapport « *Prévenir la maladie grâce à un environnement sain* », la grande majorité des maladies en lien avec l'insalubrité de l'environnement sont les maladies cardio-vasculaires, les cancers et les pathologies respiratoires. Elles touchent majoritairement les pays en voie de développement. L'Asie du Sud-Est (Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Laos, Birmanie, Cambodge, Singapour, Philippines) et la région Pacifique Occidentale (Australie, Indonésie, Nouvelle-Guinée) endossent à eux seuls 58% des décès. Les maladies cardio-vasculaires en tête. Les accidents vasculaires cérébraux, les cardiopathies, les cancers et les affections respiratoires chroniques représentent aujourd'hui près des deux tiers des décès liés à des causes environnementales. D'après le classement de l'OMS, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) viennent en tête avec 2,5 millions morts par an, suivi de cardiopathie ischémique (ex : infarctus e myocarde) avec 2,3 millions morts par an. Les traumatismes non-intentionnels (ex : accidents de la route) occupent le 3^e rang et font 1,7 million morts par an. Suivis du Cancer (ex : carcinome épidermoïde) : 1,7 million morts/an. Les Affections respiratoires chroniques telles que l'asthme occupent le 5^e rang et font 1,4 million morts par an. viennent également les maladies diarrhéiques (ex : gastro-entérite) : 846 000 morts/an, les infections respiratoires (ex : bronchiolite) : 567 000 morts/an, les affections néonatales : 270 000 morts/an, le Paludisme : 259 000 décès/an et les traumatismes volontaires (ex : suicide) : 246 000 morts/an.

Selon le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, « la santé de la population passe par la salubrité de l'environnement ». « Si les pays ne prennent pas des mesures afin que les popu-



lations vivent et travaillent dans un environnement sain, des millions de personnes continueront à tomber malades et à mourir prématurément».

Stratégies pour réduire la charge de morbidité d'origine environnementale

Le rapport cite des stratégies dont il est prouvé qu'elles permettent d'améliorer l'environnement et de prévenir les maladies. Ainsi, l'utilisation de technologies et de carburants propres pour la préparation des repas, le chauffage et l'éclairage réduit le nombre de cas d'infections respiratoires aiguës, d'affections respiratoires chroniques, de maladies cardio-vasculaires et de brûlures. Améliorer l'accès à l'eau potable et à des moyens d'assainissement adéquats et promouvoir le lavage des mains permettraient de faire reculer encore les maladies diarrhéiques. En appliquant les plans de l'OMS concernant la sécurité de l'eau, qui servent à recenser et à combattre les menaces relatives à l'eau potable, on a constaté dans le village d'Amara Puri, au Népal, que la défécation à l'air libre représentait un danger pour la qualité de l'eau et pouvait donc contribuer à la propagation de maladies dans la région. Par conséquent, des toilettes ont été installées pour chaque foyer et le village a déclaré "exempt de défécation à l'air libre" par les autorités locales.

Le rapport présente des mesures rentables que les pays peuvent prendre pour faire baisser la morbidité et la mortalité liées à l'environnement, par exemple moins utiliser les combustibles solides pour la préparation des repas et accroître l'accès aux technologies énergétiques entraînant peu d'émissions de carbone.

« Il faut investir d'urgence dans des stratégies destinées à réduire les risques environnementaux dans nos villes, nos logements et nos lieux de travail », dit le Dr Maria Neira, Directeur du Département Santé publique, déterminants so-

ciaux et environnementaux de la santé de l'OMS. « Ces investissements peuvent freiner considérablement l'augmentation de la charge des affections cardiovasculaires et respiratoires, des traumatismes et des cancers au niveau mondial et entraîner une baisse immédiate des dépenses de santé ».

Selon le rapport, les enfants et les personnes âgées sont les plus exposés aux risques environnementaux, leur impact étant maximal chez les enfants de moins de 5 ans et chez les sujets âgés de 50 à 75 ans. Une meilleure gestion de l'environnement permettrait de sauver, chaque année, 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans et 4,9 millions de personnes âgées de 50 à 75 ans. Les infections des voies respiratoires inférieures et les maladies diarrhéiques touchent principalement les enfants de moins de cinq ans tandis que les maladies non transmissibles (MNT) touchent principalement les personnes âgées.

Si l'on considère l'ensemble des maladies et des traumatismes, ce sont les pays à revenu faible ou intermédiaire qui supportent la plus forte charge d'origine environnementale mais, pour certaines MNT telles que les maladies cardio-vasculaires et les cancers, la charge de morbidité par habitant peut être aussi relativement importante dans les pays à revenu élevé. On constate, parallèlement, une baisse du nombre de décès entraînés par des maladies infectieuses, telles que les maladies diarrhéiques et le paludisme, souvent liées au manque d'eau, au défaut d'assainissement et à la mauvaise gestion des déchets. Celle-ci s'explique principalement par une amélioration de l'accès à l'eau potable et aux moyens d'assainissement, ainsi que par un meilleur accès à la vaccination, aux moustiquaires imprégnées d'insecticide et aux médicaments essentiels.

Insalubrité des villes africaines

PREMIER COUPABLE, L'INCIVISME



Bac à ordures et fosses septiques débordés, caniveaux bourrés d'ordures, routes recouverte d'immondices... Le décor invivable des villes africaines demeure principalement entretenu par un comportement irresponsable des citoyens.

Boris NGOUNOU

C'est bientôt la tombée de la nuit à l'avenue Kennedy, centre commercial de Yaoundé la capitale du Cameroun. Dans la fièvre des départs et fermeture des boutiques, un vendeur de fruits se débarrasse des peaux d'ananas. Il les déverse juste derrière son pousse-pousse, dans un caniveau. A quelques mètres de là, par-dessus le pare-brise d'un taxi coincé dans les embouteillages, un passager balance sur le trottoir, un plastique contenant des peaux d'arachides. A certains endroits, les caniveaux et même la chaussée sont submergés par un liquide visqueux, noir et nauséabond. D'après les riverains de ces lieux, ce liquide noir est issu des fosses septiques des immeubles, en attente de vidange. Les gens ici semblent très peu préoccupés par l'état de leur environnement. Il n'est pas rare de voir des plaques d'urée aux pieds de certaines clôtures et poteaux électriques, laissées par des yaoundéens qui urinent contre les murs. Dans les quartiers périphériques le manque de savoir vivre des popula-

tions se traduit par ces déchets plastiques jetés à tout vent dans la nature et le non-respect des bacs à ordures. Ce comportement irresponsable des citoyens, est notoire dans la plupart des villes africaines. Selon un classement réalisé par magazine Forbes en 2015, 16 villes africaines figures parmi les 25 villes les plus sales au monde. L'on note entre autres, Niamey la capitale du Niger ; Bamako la capitale du Mali ; Nouakchott la capitale de la Mauritanie ; Port Harcourt au Nigéria ; Brazzaville la capitale du Congo ; et Addis-Abeba la capitale de l'Ethiopie. Le sénégalais Youssouf SANE, Docteur en sciences environnementales, a dans un de ses articles, publié en juin 2014 sur l'insalubrité dans les villes africaines, expliqué l'incivisme des citoyens africains comme étant un nouveau comportement propre à ces derniers : **« Le citoyen africain s'est créé une nouvelle culture, qui n'est plus spécifiquement africaine, ni tout à fait occidentale, islamique, chrétienne ou autre. Le citoyen africain est un être hybride qui a choisi**

le pire de sa culture d'origine et des autres cultures en matière de comportement. » Ainsi Youssouf SANE poursuit en disant : **« Cet être hybride ne respecte pas l'ordre public et encore moins le bien collectif... Seul son intérêt personnel l'intéresse. C'est pour cette raison qu'il ... jette ses ordures dans la rue, crache dans les bus... sans aucune forme de procès. »**

A côté des raisons d'ordre moral, l'insalubrité des villes africaines se justifie entre autres par la recrudescence des tensions de trésorerie au sein des entreprises dont la prestation consiste n l'assainissement des zones urbaines. Le dernier cas en date, remonte au 10 juin 2017 au Gabon. La société AVERDA, qui assure la collecte des ordures ménagères à Libreville, a cessé ses activités. Elle revendique auprès de l'Etat 18 mois d'arriérés. La capitale Gabonaise produit 6 00 tonnes de déchets par jour. Pour les évacuer AVERDA mobilise 1000 employés et consomme 100 millions de francs CFA de carburant par mois.

L'HOMME NOIR NE MEURT PAS DE SALETÉ



Jean Loïc AMOUGOU

Il existe un certain nombre de maximes avilissantes voire déshumanisantes qui sont accolées aux subsahariens en particulier, et au Noirs en général. En voici quelques-unes : « *Si tu veux cacher un truc à un noir, il faut le marquer dans un livre* », « *L'émotion est nègre* », « *Le Blanc est fort, il nous dépasse* », « *On ne peut pas changer ce qui est* »... et puis, il y a la fameuse « *la saleté ne tue pas l'homme noir* ». C'est sur cette dernière que nous allons nous appesantir, car on ne regarde pas très souvent l'effet psychologique de ces expressions sur notre quotidien et sur notre environnement est dévastateur.

« **La saleté ne tue pas l'homme noir.** » On a tendance à penser que cette idée reçue peut avoir un fondement crédible si l'on s'en tient au peu d'effort que les Africains fournissent pour assainir leur milieu de vie. Vivre entouré d'ordures semble relever de la norme et de la normalité.

Un jeune étudiant camerounais ont consacré ses recherches sur le phénomène : « *En regardant quelques films et clips vidéo tournés dans les quartiers des villes Africaines, vous constaterez un point commun : l'état des routes et du milieu très souvent sales. Regardez quelques films nigériens, ghanéens ou même ivoiriens : les quartiers se ressemblent. Saletés en pleine route, habitats lugubres et mal entretenus, personnalités sales pour ne citer que ces clichés. C'est pareil au Congo, en Centrafrique et au Cameroun. Parlant du Cameroun, je suis bien placé pour vous dire que l'insalubrité est un fléau dans nos villes (excepté quelques quartiers résidentiels). Excusez-moi, mais nous vivons comme des cochons. Nous avons pris l'habitude de ne pas entretenir notre environnement, notamment les*

lieux publics, manque de citoyenneté et d'éducation sociale. Cela concerne presque tous les âges et couches. »

Notre source ne cache pas son agacement face à tant de laxisme et d'inconscience : « *Vous serez étonnés (ou peut-être pas) de voir des déchets à chaque pas que vous ferez à tel point que, dans certains lieux, les déchets de toute nature ne font plus qu'une matière avec le sol. Demandez à mes frères, pourquoi ils jettent leurs lotus, leurs bouteilles de jus, emballages, épluchures et reste de fruits, bouchons de bière, câbles, fers, boîtes, habits et toute sorte de déchet non usuel sur place ? Où qu'ils soient ? Vous aurez des réponses comme : Ça fait quoi ? Je suis le seul à jeter ? Que je ne jette pas ça va changer quoi ? Hysacam est là pourquoi ? C'est ma maison ? On a toujours vécu comme cela. Ou encore le fameux « *La saleté ne tue pas l'homme noir* ». Oui! Comme vous constatez que les réponses sont de plusieurs ordres et implications. Ceci relève autant, du rôle des institutions, des éducateurs, que des citoyens.* »

Si, si, la saleté détruit et tue l'homme noir !

Peut-on encore se la question de l'origine du paludisme, des maladies respiratoires, dysenteries, dartres et toutes ces autres maladies ? L'origine des inondations dans certaines zones ? De la présence des mouches et moustiques autour de nous ? De la chaleur de plus en plus intense que nous subissons ces temps et du dérèglement climatique que nous vivons dernièrement ?

Les eaux de nos puits sont souillées car elles subissent les effets du mariage avec

les déchets et l'air pollué. De plus il y a la poussière qu'absorbent les habits que nous séchons au soleil et les eaux usées dans lesquelles nous marchons. Les inondations permanentes déclarées à Douala à cause des caniveaux bouchés par des quantités énormes de plastiques et déchets variés ne sont qu'un cas parmi tant d'autres. Nous contribuons à notre propre inconfort. On ne peut pas honnêtement attendre que l'État fasse tout, même si sa responsabilité est grande.

Dans ces conditions quelles solutions efficaces pour permettre un ancrage de la culture de la propreté dans nos villes ? Notre interlocuteur note que les villes africaines. Les routes sont mal entretenues quand elles existent, le trafic des véhicules entraînant l'érosion. Cela conduit à la présence des marres et flaques d'eau. Un autre problème, et non des moindres, se pose : l'absence d'une communication réelle et d'une sensibilisation accentuée auprès des populations. Ce rôle d'information et d'éducation des masses, échoit normalement aux collectivités territoriales décentralisées, aux ministères de la santé publique, de l'aménagement territorial, de l'éducation, de la communication qui doivent travailler en synergie pour pallier le problème d'insalubrité qui est devenu un fléau au Cameroun et dans certains pays d'Afrique.

La répression est aussi une option qu'il faut intégrer dans la stratégie de lutte contre l'insalubrité. Des sanctions doivent être prises contre les citoyens lorsqu'il y a écart de comportement. Cela suppose au préalable l'élaboration des textes de loi qui vont encadrer les actions répressives à l'encontre des citoyens indélébiles.

LE RWANDA CONTRE L'INSALUBRITÉ UNE POLITIQUE PUBLIQUE CITOYENNE



Janvier NGWANZA OWONO

La capitale du Rwanda, Kigali, n'a jamais fait partie de la liste des villes les plus propres au monde, d'après la liste financière de MERCER GLOBAL, mais a toujours été réputée pour ses méthodes d'application de la propreté. Contrairement à d'autres villes relativement propres comme Singapour, Kigali semble avoir atteint un environnement propre sans avoir eu recours à des moyens punitifs.

Le niveau d'entretien est extraordinaire. Les ronds-points de la ville sont bien balayés et les pelouses bien entretenues. D'une manière inhabituelle, cela n'a pas été réalisé par une législation répressive, mais par le principe d'Umuganda. Le mot Umuganda peut être traduit comme le fait se réunir dans un but commun pour obtenir un résultat. Dans la culture traditionnelle rwandaise, les membres de la communauté invitent leur famille, leurs amis et leurs voisins à les aider à accomplir une tâche difficile.

Durant la période coloniale Belge, Umuganda a été encouragée à renforcer la responsabilité civique. Après l'indépendance en 1962, Umuganda n'a été organisé que dans des circonstances particulières et a été considéré comme

une contribution individuelle à la construction nationale.

Mais au cours du génocide de 1994, le sens d'Umuganda a été déformé dans le cadre du concept de « véritable » identité rwandaise. Ce n'est qu'en 1998 qu'il a été réintroduit dans la vie rwandaise. Cela a été fait dans le cadre des efforts visant à reconstruire le pays et à favoriser une identité nationale partagée.

En effet, après sa prise de fonction en 2000, le président Paul Kagame s'est penché sur des aspects de la culture et des pratiques traditionnelles rwandaises pour enrichir et adapter ses programmes de développement aux besoins et au contexte du pays. Il en résulte un ensemble de *Homes Grown Solutions*, c'est-à-dire des pratiques culturelles traduites en programmes de développement durable. L'une de ces solutions est Umuganda.

Aujourd'hui, Umuganda peut être décrit comme un travail communautaire. Le dernier samedi de chaque mois, les communautés se réunissent pour faire diverses œuvres publiques. Ce jour est appelé *umunsi w'umuganda*. Cela comprend souvent le développement de l'infrastructure et la protection de l'environnement. Les Rwandais entre 18 et 65 ans sont obligés de par-

ticiper. Près de 80% des Rwandais participent au travail communautaire mensuel. Les projets réalisés comprennent la construction d'écoles, de centres médicaux et d'installations hydroélectriques ainsi que la réhabilitation des zones humides et la création de parcelles agricoles très productives. La valeur d'Umuganda pour le développement du pays depuis 2007 a été estimée à plus de 60 millions de dollars.

Pour pérenniser ces actions, le maire de Kigali a introduit des cours de propreté et de sensibilisation à l'hygiène dans les écoles primaires, en prenant son avis de l'affirmation du président Kagame selon laquelle Kigali n'a pas besoin d'une aide internationale « *pour garder ses cours arrière propres* ».

A tout bien considéré, si la propreté des villes, tel que Singapour, sont la preuve que la législation répressive peut garantir la propreté, Kigali est certainement la preuve que la motivation et l'esprit communal peuvent fonctionner aussi. Qui plus est, la propreté de Kigali est une réfutation agréable à la liste du magazine Forbes, qui a déclaré en 2009 que les villes les plus propres au monde étaient « *largement situées dans des pays notés pour leur démocratie et leur industrialisation* ».

TOP 25 DES VILLES LES PLUS SALES DU MONDE LES VILLES AFRICAINES MENENT LE PELOTON

Dans le classement 2015 du magazine Forbes Afrique, 16 villes du continent figurent dans les villes les plus sales de la planète.



Eric Vincent FOMO

En décembre 2016, la bloggeuse guinéenne et activiste de la défense de l'environnement Fatoumata Chérif a lancé la campagne « Selfie Déchet », qui vise à lutter contre les immondices qui envahissent la capitale Conakry. La médiatisation de cette campagne permet de démontrer que « l'insalubrité est visible, flagrante : les tas d'immondices se trouvent maintenant au cœur du centre-ville, du centre administratif, dans les hôpitaux, les écoles, devant des mosquées », explique la bloggeuse. L'insalubrité est un véritable casse-tête dans une ville qui ne compte qu'une seule décharge, pour environ deux millions d'habitants. Selon le magazine Forbes Afrique, la Guinée en 2015 occupait la 19e place dans le top 25 des villes les plus sales du monde. 16 villes africaines figurent dans ce classement : Antananarivo, Addis-Abeba, Brazzaville, N'Djamena, Dar-Es-Salam, Bangui, Ouagadougou, Bamako, Pointe-

Noire, Lomé, Conakry, Nouakchott, Niamey, Luanda, Maputo et Port-Harcourt.

Les critères pris en compte par le magazine Forbes sont notamment la pollution, les eaux usées, les raffineries de pétrole, l'insalubrité dans les rues, etc. Le Congo-Brazzaville est le mauvais élève avec deux villes dans le classement. La Semaine africaine, bihebdomadaire congolais d'information et d'action sociale fait observer qu'à Brazzaville et Pointe-Noire, les alentours des marchés sont envahis par les sacs en plastique (pourtant interdits d'utilisation), les boîtes de conserve, les ordures ménagères et les bouteilles qui inondent les caniveaux et les rues. Les avenues sont jonchées de nids de poule qui empêchent la mobilité des automobilistes. Dans certains quartiers des arrondissements 2 et 3 de Pointe-Noire, les coins de rues ou les abords de certaines avenues sont transformés en lieux

de décharges publiques.

Au Tchad, une enquête menée par l'Association tchadienne pour la réussite environnementale (ATRENVIRO) en 2012 sur un échantillon de 2000 concessions, a révélé que « le taux d'insalubrité à N'Djamena est de de l'ordre de 67% ». Sur les dix arrondissements de la capitale N'Djamena, les 10ème, 7ème et 9ème sont les plus insalubres, avec des taux dépassant les 70%. La même enquête lie les causes de l'insalubrité aux aires de dépôt des ordures ménagères, au ramassage des ordures et à l'utilisation, par certaines personnes, des mares et espaces non aménagés comme lieu de défécation. Seuls 40% des ménages déposent leurs ordures dans des bacs disposés devant leurs concessions. 40% les versent dans des mares ou espaces non aménagés. Par ailleurs, les ordures sont visibles à 66% dans les quartiers et 80% des ménages ne paient pas de taxes sur les ordures.



Ensemble, gardons Douala propre !

PAROLE DE TOUBIB !

Si la propreté est une vertu morale, elle est aussi, et très concrètement, un bien public : à ce titre, elle est notre affaire à tous. La propreté de Douala concerne chacun de nous dans ses allées et venues, au quotidien. Il est temps d'ouvrir les yeux et de regarder bien en face: l'insalubrité nous cerne.

La saleté nous assiège. Et son cortège de maladie nous guette. Qui peut se prétendre à l'abri d'un microbe que le vent propagera de quartier en quartier ? Il n'y a pas de liesse quand la crasse n'est pas loin, omniprésente, nauséabonde. La vie suffoque sous cette étreinte de la malpropreté. Parole de toubib: il y a urgence en la demeure. L'asphyxie nous menace: agissons avant qu'il ne soit trop tard ! Hommes, femmes, adolescents et enfants valides, chômeurs ou travailleurs, industriels, entrepreneurs, commerçants, débrouillards, débrouillardes.

Douala ne sera jamais une belle ville sans votre participation active et enthousiaste. Comme plusieurs rivières forment un grand fleuve à leur confluence, faisons chacun un petit geste pour Douala, pour notre ville. Un tout petit geste pendant les Journées Citoyennes de Propreté, et Douala respirera.



Dr Fritz NTONE NTONE

Sud Soudan QUAND LA FAMINE TUE

Quatre mois après que la nation la plus jeune du monde, Sud Soudan, ait déclaré une famine au milieu de sa guerre civile, la faim est devenue plus répandue que prévue, selon les travailleurs humanitaires. La combinaison du conflit armé et de la famine a créé l'une des plus grandes crises humanitaires au monde.

Janvier NGWANZA OWONO



La région nord de Bahr el Ghazal est au bord de la famine, environ 290 000 personnes risquent de mourir sans une aide alimentaire soutenue. La production végétale a chuté depuis 2013, alors que les conflits ont tué des dizaines de milliers et ont forcé 3,5 millions de soudanais à quitter leurs maisons. Et les conditions se détériorent à mesure que la saison de sèche approche.

En février, le Sud Soudan et les Nations Unies ont officiellement déclaré une famine dans deux comtés dans l'Etat de l'Unité. Les cinq comtés du nord Bahr el Ghazal connaissent maintenant le même sort. À défaut d'une aide alimentaire, cet endroit atteindrait à une famine de niveau cinq.

Northern Bahr el Ghazal et ses 1,4 million de résidents sont restés relativement pacifiques pendant la guerre civile de trois ans du Sud Soudan. Mais en raison de la flambée de l'inflation alimentée par le conflit, des conditions climatiques difficiles et de son éloignement, cette région est gravement touchée par la faim.

Dans un reportage diffusé par la chaîne Fox news, une jeune mère Abuk Garang, regardant les jambes émaciées de son fils alors qu'il tirait anxieusement ses seins, a déclaré : « *Je crains qu'un jour, je mourrai avec mes enfants parce que nous ne pouvons pas manger* ». Le garçon, William Deng, est né en septembre, mais il ressemble plus à un nouveau-né. Incapable de tirer du lait, l'enfant étouffe les larmes et commence à ronger son poing. Garang la mère, tente de le consoler, mais elle sait qu'il

est affamé. « *Nous n'avons mangé que des feuilles pendant trois jours, et s'il n'y a pas de nourriture, il va mourir* » a-t-elle déclaré.

Lorsqu'elle a entendu que la nourriture était distribuée dans une ville voisine, elle et des milliers d'autres se sont rassemblés dans le désespoir. Après des heures d'attente, elle a rayonné et pointé vers son nouveau sac de sorgho, puis a caché son visage, embarrassé par son excitation.

Un à un, d'autres ont décroché dans le groupe de distribution de nourriture de World Vision. Certains avaient traversé la brousse sur une bonne jambe, tandis que d'autres avaient marché pendant des heures avec des pieds sanglants sous le soleil étouffant. Un flux régulier de femmes avec des enfants fragiles attaché à leur dos. Des personnes qui tentent d'aller vers l'infirmerie peuvent être vus à plusieurs centaines de mètres.

L'ONG canadienne Vision Mondiale a déployé le mois dernier la première phase d'un programme pour fournir de l'aide alimentaire à 65 000 personnes dans le comté d'Aweil Est. L'objectif est de débiter avec 17 000 des personnes les plus gravement malnutries et vulnérables.

Rose Ogola, responsable de la communication du Sud Soudan du groupe d'aide, a déclaré « *être choqué par le nombre d'enfants malnutris ici, et les regards de désespoir pour les mères* ». Dans la petite ville de Maluakuel seul, où la nourriture a été distribuée, les dirigeants locaux ont déclaré que 4 000 personnes sur 6 000 personnes sont

confrontées à une famine extrême. D'après James Maywien Aror, le commissaire au secours et à la réhabilitation d'Aweil Est, c'est la pire catastrophe depuis plus d'une décennie en termes de sécurité alimentaire et de décès liés à la faim.

Au cours d'une réunion d'examen de la sécurité alimentaire le mois dernier dans la ville d'Aweil, les travailleurs humanitaires et les responsables gouvernementaux ont estimé une augmentation de 3 à 5 % du nombre de personnes dans le nord de Bahr el Ghazal qui affronteront une faim extrême dans les mois à venir.

George Fominyen, porte-parole du Programme alimentaire mondial au Sud Soudan, a déclaré que « *la région nécessite un soutien humanitaire soutenu. Sans cela, et sans l'amélioration des conditions de vie des gens, vous allez trouver ceux qui risquent de passer à la phase cinq* ». Le niveau cinq de la classification mondiale de la sécurité alimentaire est la famine. Avec le début de la saison sèche entre juin et en juillet, la peur est qu'il n'y aura pas assez de nourriture pour répondre à la demande croissante. Les dirigeants de la communauté locale ont déclaré que 200 000 tonnes de nourriture sont encore nécessaires pour Bahr el Ghazal du Nord. En effet, un nouveau rapport d'ONG indique que la famine est susceptible de se propager pendant la saison sèche pour les agriculteurs de juillet à septembre, et sans l'octroi d'une aide humanitaire, la famine pourrait être déclarée dans encore plus de régions.



Journée mondiale de l'environnement L'HOMME PLUS PROCHE DE LA NATURE

La célébration de la 45^e édition de la journée mondiale de l'Environnement (JME) au Cameroun, placée sur le thème "rapprocher les gens de la nature" a été marquée par une semaine d'activités.

Florine NSEUMI LEA

Sous la houlette du ministre de l'Environnement et Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED), Hele Pierre, la cérémonie de clôture des activités marquant la 45^e édition de la journée mondiale de l'Environnement a connu son apothéose au palais des Congrès de Yaoundé le 05 juin 2017. Une cérémonie riche en couleurs, meublée des poèmes, sketches, danses patrimoniales et prestations d'humoristes. Et autres interventions des responsables des ONG de défense de l'environnement. Le ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement durable compte à ce jour 135 associations œuvrant au quotidien pour la protection de l'environnement. Elles se distinguent dans la transformation des ordures ménagères en bio gaz, l'assainissement et le désengorgement des caniveaux, la gestion des emballages plastiques etc. L'occasion leur a été donnée cette année de lancer un appel au gouvernement pour le financement de leurs différents projets. Dans son discours de clôture, le ministre Hele Pierre les a exhortés à entretenir les populations davantage à la prise de conscience de l'importance de la nature. Il a ainsi recommandé les uns et les autres à procéder régulièrement au reboisement dans leur environnement.

La ville de Kribi n'a pas attendu l'exhortation du ministre pour procéder à la plantation des arbres par des élèves pendant la semaine de l'environnement. Toujours en amont de la célébration de la JME, le MI-

NEPDED a organisé une Conférence-Débat, sur le thème de l'année « *rapprocher les gens de la nature* ». L'objectif de cette rencontre était d'inciter toutes les parties prenantes à l'éducation et à la sensibilisation des populations sur le bien-fondé des rapports harmonieux avec la nature dans la perspective d'un développement durable. Par ailleurs, la célébration de la 45^e édition de la journée mondiale de l'Environnement (JME) placée sur le thème "rapprocher les gens de la nature" a été marquée par une semaine d'activités. Ces diverses activités allaient des descentes sur le terrain, en passant par des table-ronde, conférence-débats, et autres animations (jeux-concours). Les campagnes de communication et de sensibilisation impliquant élèves, les étudiants, les administrations et le grand public furent aussi au menu.

Une date symbolique

Célébrée par plus de 100 pays, la journée mondiale de l'Environnement a été initiée par l'organisation des Nations Unies en 1972 à l'occasion de l'ouverture de la conférence des Nations Unies sur l'Environnement à Stockholm afin d'inviter toutes les parties contractantes à célébrer cette journée le 5 juin de chaque année. La JME met en avant un enjeu spécifique important différent chaque année concernant l'environnement. Hébergée dans une ville différente, elle est célébrée le 5 juin également avec une exposition internationale durant la semaine correspondante. L'objectif de la JME est de donner un vi-

sage humain aux problèmes environnementaux ; Amener les peuples à devenir les agents actifs du développement durable et équitable. Cette journée permet de promouvoir la compréhension du fait que les communautés sont incontournables dans les changements d'attitudes en ce qui concerne les problèmes environnementaux. La JME amène à défendre le partenariat qui assurera à toutes les nations et les peuples d'apprécier un futur plus sûr et plus prospère.

Pour cette 45^e édition, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova a indiqué dans son Message : « *C'est peut-être difficile à croire aujourd'hui, mais, il y a cinquante ans, on pensait que la meilleure façon de protéger la nature était d'en interdire l'accès aux populations humaines...À présent, nous savons que c'est inexact. Nous savons désormais que, plus la relation entre les populations et leur environnement naturel est étroite, plus il est probable que ces populations mesurent l'importance de la nature et de sa biodiversité, du patrimoine et des ressources en eau, au service de leur propre bien-être et de l'avenir de la planète. Cet esprit guide l'ensemble de l'action de l'UNESCO, qui s'incarne dans un réseau mondial, unique en son genre, de sites désignés par l'Organisation, conçus pour rapprocher l'Homme de la nature, en dessinant une nouvelle carte du monde – une carte d'unité et de paix, au-delà des frontières, entre les femmes et les hommes et leur environnement* ».

La première audience liée au truquage par le constructeur allemand, Volkswagen, de tests des émissions de gaz polluants rejetés par les véhicules dans l'atmosphère, doit se tenir dans la capitale européenne avant la fin de l'année 2017. Un scandale révélé par l'International Council for Clean Transportation (ICCT), une Organisation non gouvernementale (ONG) américaine, en 2014, sur fond de lutte contre la pollution l'air et de la dégradation de l'environnement. Comment en est-on arrivé là? Enquête.

Dieselgate

UN PROCES TRES ATTENDU A BRUXELLES

Tout est parti d'un rapport publié une Organisation non gouvernementale américaine, en 2014. L'International Council for Clean Transportation (ICCT), fait dans la promotion des transports propres. C'est elle qui a épinglé via des tests, les émissions de gaz polluants de certaines voitures diesel, notamment des véhicules allemands.

Jean-Célestin EDJANGUE

La lutte contre la pollution de l'air et de l'environnement passant nécessairement par la diminution des émissions de ces gaz dans la nature, des tests antipollution ont été mis en place dès 1973 pour le contrôle des normes des véhicules diesel. Des contrôles qui ont même fini par devenir de véritables arguments de vente pour nombre de constructeurs qui n'hésitent pas à en faire des éléments de langage en matière de communication et de marketing. L'un des buts recherchés étant de véhiculer l'image d'entreprises responsables complètement impliquées dans la sauvegarde de la planète et donc forcément dans la protection environnementale. Et si les seuils des émissions sont de plus en plus exigeants pour les constructeurs européens, force est de constater que ces mêmes entreprises sont souvent tentées de contourner les normes antipollution.

C'est ainsi que l'allemand Volkswagen a été pris la main dans le sac pour avoir transformé son calculateur moteur qui joue un peu le rôle du «cerveau», lequel a été programmé pour diminuer les émissions de gaz polluants de l'automobile lorsqu'elle est soumise aux conditions des tests des autorités américaines. Une attitude de fraude qui pose bien des questions, tant sur le plan de l'éthique et de la morale que sur le plan de la sécurité routière et environnementale. Le fonctionnement des pro-

grammes équipant les véhicules étant classé «secret industriel», rien ne pouvait permettre de détecter à priori par un contrôle ordinaire une véritable escroquerie mise en place grâce à une prouesse technologique extrêmement poussée.

«Le modèle allemand mis à mal»

Le système était parfaitement rodé et produisait des résultats, même si l'éclatement du scandale a eu des répercussions immédiates sur l'image et le conseil d'administration de Volkswagen. Les bons chiffres enregistrés par le constructeur allemand en 2014, année où la marque Volkswagen occupa la première place mondiale des ventes automobiles, n'ont pas empêché une année 2015 très difficile, avec une perte d'environ 35% de sa capitalisation boursière entre les 21 et 23 septembre, soit le moment où de nouveaux tests ont confirmé les révélations faites par l'ONG américaine (ICCT). Surtout, le Président directeur général du groupe Volkswagen, Martin Winterkorn, en poste depuis huit années, claque la porte au moment où le bateau, en pleine crise, tangue de plus en plus. A la crise morale et de confiance, vient s'ajouter une crise de gouvernance sans précédent puisque l'emblématique président du groupe, Ferdinand Piech, avait lui déjà quitté le gouvernail. Par ailleurs, le groupe qui a été contraint de rap-

peler quelques 11 millions de véhicules et supprimer 30 mille postes affichait une baisse de 1% des ventes mondiales au premier semestre 2015 alors que, le malheur des uns faisant le bonheur des autres, ses concurrents européens retrouvaient de l'optimisme et leurs clients le chemin des concessionnaires. Le scandale du dieselgate a donc écorné l'image du modèle allemand, gage de sérieux, de solidité et de fiabilité. Il a banalisé et déprécié, un moment, la marque Volkswagen.

Mais le scandale est loin de concerner la seule marque Volkswagen. L'affaire semble même déborder largement les berges d'outre Rhin. L'enquête menée par l'administration allemande sur les émissions des véhicules diesel suite aux révélations de l'affaire Volkswagen, a mis en lumière des irrégularités chez seize constructeurs. Certes pas moins de cinq marques allemandes (Audi, Porsche, Opel, Mercedes et Volkswagen) sont concernées et devaient rappeler un total de 630 mille véhicules sur l'ensemble de l'espace européen. Mais la marque française Renault est également indexée par l'enquête même si aucune preuve matérielle n'a été apportée quant à la nature des irrégularités éventuellement commises la marque au losange.

«Action judiciaire»

L'éclatement du scandale dieselgate, sur les moteurs diesel truqués, est



venu des Etats-Unis d'Amérique. C'est donc également des Etats-Unis que seront enregistrées les premières plaintes contre Volkswagen. Dès la fin du premier trimestre 2016, trois concessionnaires américains attaquent en justice le constructeur allemand pour tromperie dans l'affaire des moteurs truqués. Cette action judiciaire lancée en Californie et dans l'Illinois. Les arguments avancés par leurs avocats sont clairement énoncés dans le communiqué qu'ils ont publié à l'époque. Ils accusent le constructeur Volkswagen « d'avoir intentionnellement abusé ses concessionnaires en installant les soit disant logiciels trompeurs dans ses voitures diesel » et soupçonne la marque Volkswagen d'avoir cherché à labelliser comme « propres » des voitures qui n'étaient pas en conformité avec les lois environnementales américaines. Face à cette situation, les concessionnaires plaignants réclament des dédommagements pour compenser les pertes inhérentes à la dépréciation de l'image de la marque Volkswagen. Par ailleurs, les plaignants sont stupéfaits par la gestion « désinvolte » de la crise issue du scandale du dieseldgate. Une réalité qui semble avoir poussé Michael Horn, alors responsable du groupe Volkswagen aux Etats-Unis, à la démission de manière fracassante en mars 2016.

Sur le plan des conséquences financières, la marque allemande a déjà provisionné plus de 22 milliards et demi d'euros pour faire face aux dés-

agréments judiciaires. Un montant proche de celui de l'amende que risque Volkswagen en France du fait de ce même scandale: 19,7 milliards d'euros. Une somme qui, selon le rapport de la répression des fraudes en France correspond à 10% du chiffre d'affaires moyen de Volkswagen sur les trois dernières années précédentes l'éclatement du scandale dieseldgate: 2012, 2013, 2014. La France représente 950 mille des 11 millions de véhicules impliqués dans ce scandale. A l'échelle européenne, les villes de Paris, Madrid, Londres et Athènes sont parties civiles dans l'affaire. Passé le choc de la révélation de l'affaire, Volkswagen semble plutôt bien se remettre des conséquences qu'elle a provoquées. Au dernier trimestre 2016, les ventes de Volkswagen ont connu une hausse de 4% avec 10,3 millions de véhicules écoulés. Une tendance qui tend à se confirmer au premier semestre 2017 puisque le constructeur allemand, devenu premier constructeur automobile dans le monde devant le japonais Toyota, enregistre un bénéfice net de 45% et un chiffre d'affaires en progression de 10%.

Reste qu'il va falloir affronter un procès qui s'annonce déjà comme historique. Ce sera à Bruxelles d'ici la fin de l'année 2017. Une audience évidemment très attendue devant le tribunal de l'Union européenne. Les plaignants, essentiellement les capitales française, espagnole, grecque ou britannique, accusent la Commis-

sion européenne d'avoir délivré le « permis de polluer » en changeant le règlement.

«Des dizaines de milliers de morts estimés»

En 2015, quelques 38.000 décès ont été dénombrés dans le monde du fait du dépassement des limites d'émissions d'oxyde d'azote, indique une étude scientifique parue dans la revue Nature. Ce qui fait dire à Jacques Laffitte, Consultant à Bruxelles, que « le diesel est l'un des plus grands scandales réglementaires de ces 20 dernières années. C'est bien normal que les juges de l'Union européenne s'en saisissent, vu l'ampleur du scandale, vu le nombre estimé de morts ». Et pour l'avocat de la Mairie de Paris, Jérémie Assous, qui s'apprête à aller défendre les intérêts de la ville lumière à Bruxelles, ce sera forcément inédit: « C'est un procès historique. C'est le procès des constructeurs automobiles qui est un lobby qui avec l'alcool et le tabac sont pour moi les lobbys les plus puissants au monde et qui arrivent à dicter leur volonté. Tous les rapports démontrent que les particules fines tuent, qu'elles empêchent le développement cérébral normal de l'être humain. On a les moyens de lutter, les constructeurs ont les solutions mais ça a un coût économique qu'ils ne veulent pas payer. »

Avant la tenue du procès, de nouvelles normes antipollution devant remplacer celles de 1973, devraient être mises en place en septembre 2017. Le Code dit WLTP (Worldwide harmonized light vehicles tests procedures), plus performant, prévoit de dépasser de deux fois les futures normes antipollution. L'actuelle norme européenne 6b passera au stade 6c pour tous les nouveaux véhicules qui seront homologués. Le véritable problème entre les deux normes vient de la difficulté d'homologation.

Il faut juste espérer que cette nouvelle norme sera à la hauteur des défis que représentent la lutte contre la pollution de l'air et la protection de l'environnement. Il en va de la santé humaine et de la sauvegarde de notre planète.

Port Louis ÎLOT DE PROPRETE



Florine NSEUMI Léa

Le maire de Port-Louis, Dr. Mahamad Aniff Kodabaccus s'efforce à ce que ses habitants ressentent que Port-Louis est une ville où il fait bon vivre. Le respect de l'ordre et de la discipline est la première des priorités.

A Port Louis, tout le monde souhaite et veut une ville propre. Aniff Kodabaccus et son équipe veillent à ce que les poubelles ne débordent pas. Selon les propos rapportés par un confrère local, « *tout sac tombé ne sera pas ramassé par Lorient Agglomération (la société d'hygiène et de salubrité ndlr) encore moins s'il a été éventré* ». Par ailleurs, il est interdit de pas laisser sa poubelle sur le trottoir : « *si vous travaillez ou vous êtes absent pour le week-end, voire pour quelques jours, essayez de vous arranger avec un voisin qui la sortira et la rentrera* ». La mairie a procédé à la distribution de poubelles pour que les citoyens gardent leur ville propre. Selon nos confrères locaux, c'est surtout auprès des commerçants qu'a démarré cette démarche. Ces

derniers ont un endroit pour déposer leurs déchets et une heure précise a été fixée pour la collecte. Le conseil municipal a approuvé la publication de la newsletter « *Le Port-Louisien* », pour mieux expliquer le concept de tri des déchets. « *Notre vision repose sur l'information. Il faut faire comprendre aux gens qu'il ne faut pas mettre de troncs d'arbre ou des feuilles sèches sur le trottoir ou devant leur porte. Il est important de communiquer sur ce point, car l'information mène à la réalisation* ».

Tigre de l'océan Indien

Port-Louis est la capitale de Maurice. Située dans son propre district et peuplée de 149 194 habitants au recensement de 2015, la ville est aussi un port ouvert sur l'Océan Indien et la plus grande ville du pays. Selon une certaine documentation, Port Louis montre un développement qui s'est appuyé tantôt sur la fonction portuaire, tantôt sur une certaine autonomie de fonctionnement, à partir d'autres moteurs,

dans une perspective d'appréhension de la dynamique urbaine, d'une part, et d'autre part, dans un souci de clarification des rapports sur lesquels se construit la réussite économique mauricienne et qui font de la capitale une ville portuaire.

Port-Louis compose avec la Réunion et Rodrigues l'archipel des Mascareignes, dans l'océan Indien. Ses différentes réussites économiques reposent sur le succès de sa zone franche industrielle d'exportation, l'essor du tourisme et la multiplication des services. Ils en ont fait une référence internationale au titre de « *tigre de l'océan Indien* ». Port-Louis entend « *jouer dans la cour des grands* » ; car son dynamisme se concentre particulièrement dans son Central Business District (CBD) et Services offshore. La vitalité de cette capitale repose en partie sur son port qui, comme dans la plupart des couples ville-port, cherche à être une plaque tournante de l'entrepôt et de la distribution dans le bassin indo-océanique.

Tourisme

D'après les autorités municipales de la ville, il n'y a pas que le développement économique, mais il faut également privilégier une approche holistique avec le respect de l'environnement, créer plus d'espaces verts et protéger le patrimoine. Fondée par Mahé de Bourdonnais, gouverneur de l'île sous la domination française, elle devint l'unique port de l'île à la place du Vieux Grand Port (Sud Est). Les différentes marques restantes témoignant de la présence des français et les anglais d'antan ont fait de Port Louis une ville historique, coloniale et touristique. Des fortifications tel le Fort Adélaïde plus connue comme La Citadelle offre une vue magnifique sur toute la ville de Port Louis. Bâtie par les anglais, elle est maintenant utilisée comme salle de spectacles et aussi pour les concerts. D'avis de touriste, le Front de mer du Caudan très agréable, se concentrent des boutiques de vêtements, les centres

commerciaux et de nombreux restaurants. On y trouve également des bars, des salles de cinéma, des boutiques hors taxe, et des boutiques artisanales ainsi qu'un casino. C'est un des endroits les plus appréciés des touristes, mais aussi des Mauriciens. Toutes les plus grandes marques internationales ont une vitrine sur le Front de mer.

L'on mentionne aussi la place d'armes et ses canons retournés pour symboliser la paix. C'est une large avenue très agréable avec ses palmiers devant laquelle on trouve le plus ancien théâtre de l'Océan Indien, et l'hôtel du gouvernement. Autre site incontournable, le marché central de Port Louis. Il offre des différents produits de l'artisanat, des boissons locales tel le Alouda, des fruits et légumes, des épices et même ces plantes médicinales dont se servent les mauriciens pour guérir toutes sortes de maux. D'après les informations, le Champ de Mars est

un autre site à visiter tout spécialement pendant la saison des courses hippiques (de mai à décembre). Fondé en 1812, Le Champ de Mars est le plus vieux champ de courses de l'océan Indien et le deuxième plus vieux dans l'hémisphère sud. Au cœur de cette ville coloniale niche un petit village, le Chinatown, qui de par sa structure, contraste grandement avec celui qui semble régner en maître sur la ville. Avec ses nombreux restaurants de cuisine chinoise, ses pharmacies traditionnelles, ses boutiques, ses stands de nourriture dans tous les coins de rue et ses autres petits commerces traditionnels, cette petite parcelle de culture asiatique, vous transportera dans un rien de temps vers l'Extrême Orient. On y trouve aussi un quartier musulman et un quartier indien, des mosquées, des temples tamouls ou des églises preuve de la fabuleuse richesse culturelle et la mixité de l'île Maurice.



TUNISIE

LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT ENTRE EN ACTION



Une police environnementale est désormais mobilisée pour traquer les actes répréhensibles en matière d'insalubrité en milieu urbain.

Jean Loïc AMOUGOU

Vêtus d'uniformes flambant neufs et équipés de pick-up avec GPS, les agents de la police tunisienne de l'environnement ont officiellement été présentés au public début juin.

La prolifération des déchets est due notamment à l'effacement des municipalités – dans l'attente, ainsi qu'à un manque d'équipements, de centres de traitement et de décharges.

Ce manque est tel que « *les municipalités jettent parfois elles-mêmes leurs déchets au niveau des espaces publics* ». Mais l'incivisme et « *l'absence de conscience environnementale chez les citoyens* » sont aussi des facteurs importants.

Pendant un mois, la police de l'environnement sera donc chargée de sensibiliser la population.

Mais, à partir de la mi-juillet, jeter ses ordures en dehors des bennes et brûler ses déchets sera passible d'une contravention allant de 14,5 à 21 euros. Les délits seront eux punis d'amendes allant de 109 à 363 euros, voire de prison en cas de mise

en danger de la santé publique.

163 agents seront déployés dans 34 municipalités du Grand Tunis. Mi-juillet, 136 agents supplémentaires entreront en fonction dans 40 autres municipalités du pays. Cette police environnementale sera placée sous l'autorité des municipalités, mais avec un suivi du ministère de l'Environnement.

En finir avec le problème des déchets « *prendra du temps* » mais ces agents sont « *un maillon de la chaîne* », a estimé le ministre de l'environnement, Riadh Mouakher, en rappelant qu'une stratégie de long terme avait été élaborée et que près de 30 000 bennes avaient commencé à être distribuées.

Une fois sur le terrain, les agents de la police de l'environnement agiront dans le cadre d'une loi qui les habilitera à donner des contraventions à celles et ceux qui ne respecteront pas les règles d'hygiène. Cette amende doit être versée auprès de la recette des finances, dans un délai ne dépassant pas les 15 jours.

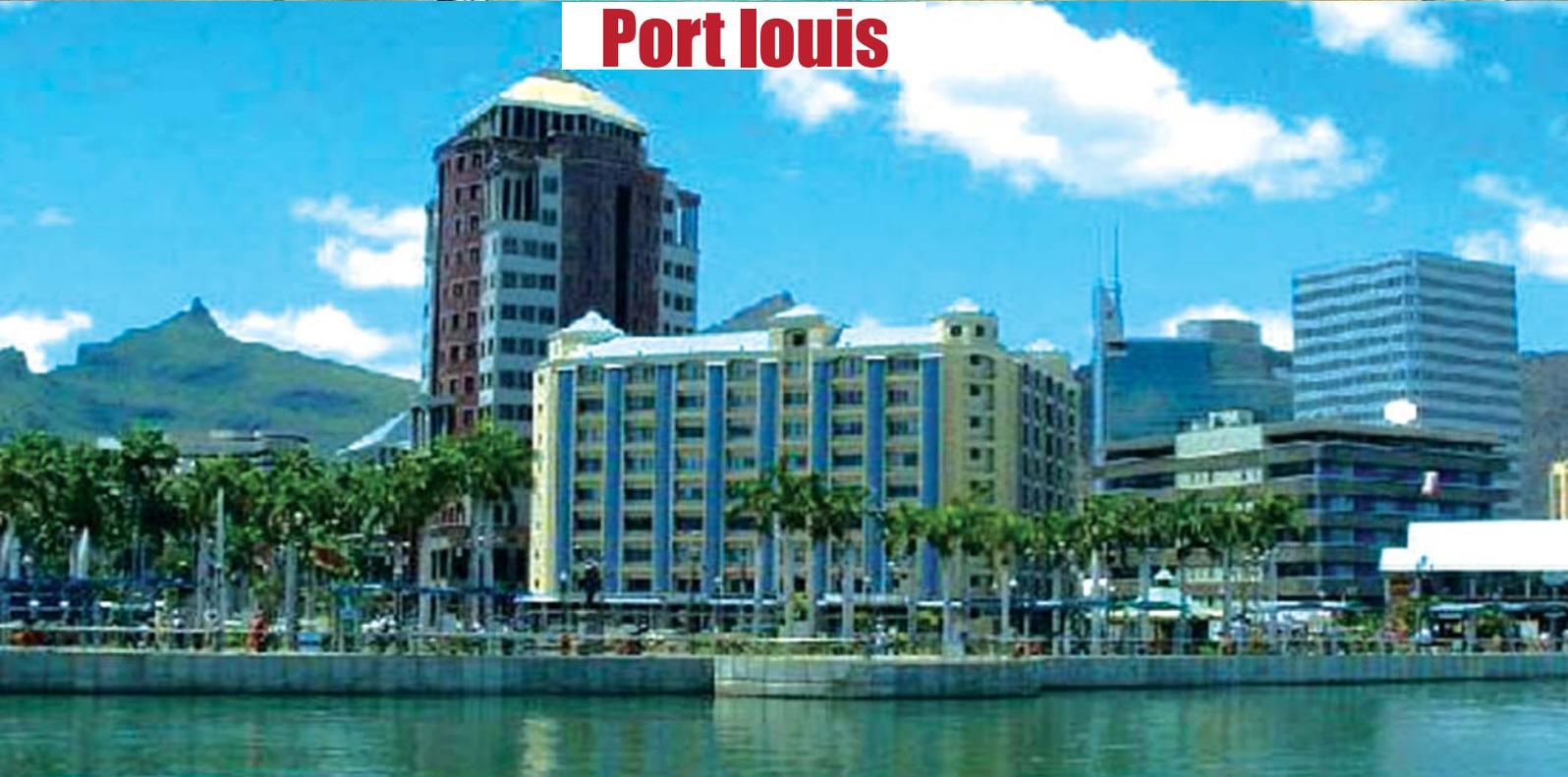
Conformément à cette loi, il est interdit de « *déverser sauvagement des déchets assimilés aux ordures ménagères, issues des établissements, entreprises et locaux destinés à l'exercice d'activités commerciales, artisanales ou touristiques, ou leur dépôt dans des récipients non conformes aux normes fixées par la collectivité locale concernée ou dans des lieux qui ne leur sont pas réservés* ».

La police environnementale est également habilitée à saisir immédiatement, la marchandise exposée et à détruire celle qui s'avère non conforme aux normes sanitaires. Cependant, les marchandises comestibles sont mises à la disposition des organismes publics en charge de la solidarité sociale, et ce, en vertu d'un arrêté du gouverneur de la région.

Les Tunisiens ne savent pas encore si la vocation de cette police sera préventive ou répressive. Mais, ils partagent, peut-être, la même aspiration : voir la loi et les règles d'hygiène respectées et les villes tunisiennes plus agréables à vivre.



Port Louis



LA DEMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE EN MARCHÉ

La prochaine réunion des Parties de la Convention d'Aarhus, signée le 25 juin 1998 dans cette ville du Danemark, sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et à la justice en matière d'environnement, se tient du 11 au 14 septembre 2017 à Budva au Montenegro.

Jean-Célestin EDJANGUE

C'est un texte qui reste peu connu malgré deux décennies d'existence. La Convention d'Aarhus a été paraphée par 39 Etats dans une ville du Danemark, le 25 juin 1998, dans le cadre de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (UNECE). Cette Commission regroupe 56 Etats membres, essentiellement d'Europe centrale, orientale et occidentale, mais également certains pays d'Asie mineure, d'Asie centrale, du Caucase, d'Israël, du Canada et des Etats-Unis d'Amérique. Les prémisses du texte remontent à la déclaration de Rio dont la formulation date de juin 1992.

La Convention d'Aarhus mentionne dans son article 10 : «*La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens au niveau qui convient*». Une volonté qui s'affirme davantage dans l'esprit de la «*Troisième Conférence ministérielle Environment for Europe*», le 25 octobre 1992 à Sofia en Bulgarie, en mettant en place une série d'actions pour favoriser l'accès à l'information et la participation du grand public au processus de prise de décisions sur les questions environnementales de 1996 à mars 1998. Et lors de la «*Quatrième Conférence ministérielle Environment for Europe*» à Aarhus, au Danemark, adopte la «*Convention sur l'accès à l'information du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement*».

Une fois approuvé, le document est entré en application le 30 octobre 2001 sur le plan international après sa ratification dans 16 pays. Une ratification qui ne s'est toujours pas effectuée comme un long fleuve tranquille, en dépit de l'avancée incontestable que représente cette convention. Un pays comme la



France, considéré aujourd'hui comme fervent défenseur de la protection de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique (en témoigne l'Accord de Paris obtenu lors de la COP 21), n'a ratifié la Convention d'Aarhus que le 8 juillet 2002 pour l'appliquer effectivement quatre mois plus tard, le 6 octobre. Pour sa part la Suisse, dont le Conseil fédéral a ouvert une consultation sur la ratification de la Convention d'Aarhus, en décembre 2009, a signé le document dès 1998. Par ailleurs, l'Union européenne (UE) en tant qu'institution communautaire aura attendu le 17 février 2005 pour ratifier le texte. En ratifiant la Convention d'Aarhus, la Communauté européenne a repris les dispositions du droit communautaire concernant l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice.

«Un triple objectif en matière de droit»

La Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière de protection de l'environnement vise à promouvoir

une meilleure sauvegarde de la planète par une mobilisation citoyenne massive et une responsabilité juridique des pays sur les problèmes liés à la défense de l'environnement. Pour ce faire, le document entend toucher le public par le biais d'un triple droit: le droit d'accès à l'information relative à l'environnement, la participation directe à la prise des décisions sur la protection de notre cadre de vie et l'accès à la justice en matière d'environnement. Par ailleurs, un amendement OGM (Organisme génétiquement modifié) et un Protocole sur les émissions et transferts de matières polluantes (PRTR), complètent les dispositifs de la Convention d'Aarhus.

La Convention d'Aarhus prévoit l'obligation, pour chaque Etat membre, de transmettre de manière périodique un rapport national permettant à la réunion des Parties de la Convention de suivre les avancées de son application dans chaque Etat. Le prochain rapport doit être présenté par la France dans l'optique de la réunion des Parties qui se tiendra du 11 au 14 septembre 2017 à Budva au Montenegro. Le processus d'élaboration du rapport, selon un cadre strict de



13.000 mots, doit faire la part belle à la participation des parties prenantes et donc du public. C'est qu'en offrant une place de choix aux citoyens dans les débats sur les questions environnementales, la Convention d'Aarhus consacre trois droits essentiels pour les citoyens et les associations qui les représentent tout en étant au plus près des exigences de transparence de la bonne gouvernance publique. On aurait donc pu croire que le texte de la Convention d'Aarhus contribuera à créer puis à renforcer la confiance du citoyen envers ses institutions, les décideurs et d'une manière plus générale envers les instruments qui accompagnent le fonctionnement démocratique. Que nenni!

Réunis à Ben Guerir, à 70 kilomètres de Marrakech, au Maroc, les 30 et 31 mars 2017 pour le Deuxième symposium de l'Union internationale de presse francophone (UPF), plus de cent cinquante journalistes, représentants de médias et chefs d'entreprises ont planché sur le thème «*Médias, environnement et développement durable en Afrique*».

Une des deux tables rondes a porté sur le thème «*Environnement et développement durable: quel traitement médiatique?*», avec Dorothee Nahayo (Burundi), journaliste, productrice d'émission primée sur l'environnement, Sidi El Moctar Cheiguer (Mauritanie), directeur de publication de l'Essor Magazine et président de l'ANEJ, le réseau africain des journalistes de l'environnement, Sidone Pongmoni (Cameroun), journaliste à la Crtv et Antoine Lawson (Gabon), journaliste, directeur de publication de Infosplusgabon.com. Cette table ronde était modérée par Fatiha Layadi (Maroc), directrice de publication de RSE Maroc magazine.

Il s'agissait de savoir si le traitement de l'information devait épouser l'approche anglo-saxonne qui veut que l'on s'en tienne uniquement aux faits ou alors si la présentation des faits devait s'accompagner de commentaire, de point de vue personnel du journaliste. Il est surtout apparu que les questions environnementales sont généralement peu vendables et que le journaliste doit trouver les sujets qui touchent directement le quotidien des populations et l'angle le plus original possible pour intéresser le lecteur et le grand public. Surtout, les professionnels de l'information ont évoqué l'épineuse question de l'accès aux sources en matière d'environnement. Un accès fondamental pour permettre aux journalistes d'exercer convenablement le droit à l'information. La Convention d'Aarhus présente d'autres écueils, qui provoquent la grogne des organisations non gouvernementales (ONG).

«Des ONG en colère montent au créneau»

En favorisant l'émergence d'une démocratie environnementale via l'accès à l'information, à la justice et à la participation aux décisions relatives au cadre quotidien de vie, la Convention d'Aarhus veut marquer un tournant majeur dans la protection de la planète qui passe nécessairement par l'investissement citoyenne dans le développement durable. Cette convention fait le pari selon lequel tout le monde a droit d'être informé, de donner un avis dans les instances de prise de décision et même de saisir la justice pour empêcher la dégradation de l'environnement.

Mais, comme si souvent, l'existence d'un texte aussi bien ficelé soit-il, ne signifie pas nécessairement qu'il

fasse l'unanimité. C'est en tout cas ce que semble indiquer le mécontentement de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), parmi lesquelles Greenpeace, Climate Action Network, les Amis de la Terre et WWF. En mars 2017, ces organisations ont saisi les juges européens pour «*réclamer un meilleur accès à la justice environnementale*». Ces ONG demandent à Bruxelles de permettre aux citoyens d'attaquer les décisions européennes en matière d'environnement devant la justice. Cette attitude, en dépit de l'existence de la Convention d'Aarhus, n'illustre-t-elle pas les difficultés à appliquer au quotidien, au moins partiellement, de la mettre en pratique? Les avocats de ces Organisations non gouvernementales en sont convaincus, en témoigne la lettre publiée en guise de communiqué pour justifier la colère de leurs clients: «*Aucune ONG ni aucun citoyen n'a jamais obtenu de position juridique devant la Cour de justice de l'UE lui permettant d'attaquer des décisions prises par les institutions, les agences ou les organismes européens, à l'exception des cas de refus de présenter des documents*». Cette lettre des ONG a été adressée aux juges de Bruxelles, dans l'attente de la réunion des Parties signataires de la Convention d'Aarhus, prévue en septembre 2017. Une vingtaine d'années après l'adoption de la Convention d'Aarhus, la démocratie environnementale reste un vaste chantier à construire. Le document gagne non seulement à être mieux connu par l'ensemble des parties prenantes à la protection de l'environnement mais encore à encourager la mise en place des mécanismes complémentaires facilitant son application effective.

VALENTIN WAGNOUN

TOUJOURS À LA TÂCHE

Le point focal de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques pour le Cameroun meuble ses fonctions entre réunions et autres assises.



Boris Ngounou

Le point focal de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), est presque toujours occupé. Logé bureau N°552 de l'immeuble ministériel N°2 à Yaoundé, c'est d'une vive et soutenue, qu'il répond aux crépitements de nos doigts frappés contre sa porte. Celui dont les collègues appellent chaleureusement Doc, est en pleine séance de travail avec deux autres messieurs. Indisponible, il nous demande de passer deux heures plus tard. Ce rendez-vous qu'il a lui-même fixé, ne sera pas honoré. Un manquement à mettre à l'actif de ses multiples occupations, notamment des réunions pendant lesquelles il signale son indisponibilité à voix basse au téléphone, et choisi de ne pas décrocher ou d'éteindre carrément son mobile.

La participation à des assises internationales sur des questions environnementales n'échappe guère à son emploi du temps.

Le point focal CCNUCC, nommé en 2016, a représenté son pays du 27 au 29 mars 2017 à Washington aux Etats Unis, à la 23ème réunion du comité des participants au Fonds du Partenariat pour le Carbone Forestier (FPCF). En 2016 sensiblement à la même période, ce natif de l'Ouest-Cameroun, a présidé la Réunions de Restitution des Résultats du projet REDD-PAC au Cameroun et en RDC à Yaoundé, avant de prendre part activement, aux assises nationales sur les déchets. Des assises pendant lesquelles, celui qui est par ailleurs inspecteur général N°1 au ministère camerounais en charge de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED), reconnaît que le site d'entrepôt des ordures situé de Nkolfoulou, approche déjà la saturation, avant des proposer que d'autres endroits soit trouvés pour contenir les déchets de la ville de Yaoundé, dont la quantité va croissante.

« Le Docteur est quelqu'un de bien. Il est décontracté et aimable avec tout le monde au ministère, ... » nous confie un voisin de bureau. Wassou Soadatou, la secrétaire du Directeur de la conservation au MINEPDED, trouve en son collègue, quelqu'un de pieux et travailleur : « Il est au bureau tous les jours dès 7h 00. Aucun dossier ne dure plus de 24 heures en sa possession. » Avant ses fonctions de Point Focal CCNUCC, qu'il occupe cumulativement à celles d'Inspecteur Général N°1 au MINEPDED, Valentin Wagnoun a été Délégué du MINEPDED dans la région de l'extrême Nord Cameroun, où il pilota l'opération de reboisement de cette région désertique, appelée Sahel Vert. Le 28 février 2009, rendu à 6 mois après le lancement de cet opération, Valentin Wagnoun affirmait dans les colonnes de Cameroon tribune le quotidien national, que son équipe et lui ont planté 240 000 arbres dans le département du Mayo-Kani.

ACCES A L'EAU UNE SOURCE CONFLICTOGENE D'ICI 25 ANS

JANVIER NGWANZA OWONO

En dépit des engagements de la communauté internationale, le droit d'accès à l'eau n'est toujours pas assuré à tous les habitants du monde et la moitié d'entre eux risque de manquer de cette ressource vitale dans trente ans. D'après World Resources Institute, plus de 1,1 milliard d'êtres humains ne bénéficieraient pas de l'eau potable et 2,4 milliards ne disposent pas d'installations sanitaires décentes. Cette précieuse ressource semble abondante, mais ses réserves sont réparties de façon très inégale. Alors que quelques pays se partagent 60 % des réserves d'eau douce, l'Asie, qui concentre près de 60 % de la population mondiale, ne dispose que de 30 % de ces ressources. Le problème de l'eau est aussi qualitatif. Plus sa consommation augmente, plus les rejets d'eaux usées sont importants. Dans les pays en voie de développement, 90 % des eaux résiduaires et 70 % des déchets industriels sont rejetés sans traitement préalable dans les eaux de surface.

Par conséquent, sans une révolution planétaire en matière de gestion des ressources en eau douce, les inégalités entraîneront de lourdes conséquences sanitaires, sociales, environnementales et géopolitiques. Fort heureusement, il y a aussi des voix qui remettent en question les preuves empiriques de ce « scénario de conflit », soulignant les opportunités et les expériences d'arrangements coopératifs pour le partage des ressources en eau douce. Dès lors, la question est celle de savoir si la pénurie des ressources en eau est une source de conflits ou s'il existe des raisons de croire qu'un tel conflit peut être évité par la coopération et la gestion conjointe dans des zones potentiellement conflictuelles.

Au préalable, à des fins analytiques, il faut cerner la typologie de la pénurie de ressources en eau et des conflits liés à la pénurie d'eau. La pénurie de ressources en eau peut être axée sur la demande, sur l'offre ou résulter d'inégalités structurelles entre différentes communautés consommatrices. D'abord, la pénurie induite par la demande résulte des besoins en eau d'une population croissante avec des demandes justifiées d'un bien-être accrue. Ensuite, la pénurie induite par l'offre résulte de bassins d'eau abaissés et d'eaux souterraines ou de surfaces polluées. Enfin, la pénurie structurelle émerge lorsque des segments plus puissants d'utilisateurs d'eau confisquent une plus grande partie de la ressource rare, ce qui



entraîne la marginalisation écologique et économique des moins puissants.

Par ailleurs, on peut faire une distinction entre deux types de conflits liés à la pénurie d'eau. D'une part, les conflits de premier ordre, qui sont ceux résultant de la pénurie de ressources naturelles elle-même. D'autre part, les conflits de second ordre, qui résultent des stratégies d'adaptation par lesquelles les sociétés tentent de surmonter la pénurie de ressources naturelles, à l'exemple des conflits qui surviennent lorsqu'un grand nombre de personnes sont déplacées par des projets de construction de barrages.

Plusieurs experts, politiciens et institutions internationales ont mis en garde la communauté mondiale du fait que la pénurie croissante de ressources en eau douce pourrait conduire à des conflits nationaux et internationaux. Ces prédictions ne sont pas nouvelles. Trois observations semblent étayer cette hypothèse. Tout d'abord, plus de 200 systèmes fluviaux sont partagés par deux ou plusieurs pays. De plus, de nombreux fleuves traversent des pays ayant une histoire de conflit, où les ressources en eau jouent un rôle important dans la vie économique du pays. Deuxièmement, certains pays dépendent de plus de 80% des pays en amont pour leurs ressources en eau renouvelables, comme la Syrie, le Soudan, le Turkménistan, l'Égypte, la Mauritanie, le Koweït et le Bahreïn. Une telle dépendance peut créer inéluctablement des potentiels conflits. Enfin, la surexploitation de l'eau, en combinaison avec les impacts du changement climatique, peut conduire les gouvernements à détourner les principaux cours d'eau, à construire de grands barrages ou à exploiter les aquifères souterrains qui s'étendent sous leur territoire voisin. Le

drainage potentiel de ces aquifères est considéré comme un risque majeur de conflits futurs.

L'un des domaines les plus visibles où l'instabilité régionale est en partie liée au contrôle des ressources en eau est le Moyen-Orient. La pénurie structurelle et la capture des ressources en eau douce par les Israéliens ont joué un rôle dans le conflit entre l'Etat d'Israël et ses voisins, non seulement en détournant la Jordanie vers la mer de Galilée, mais aussi en drainant plus de 300 Mm³/an de l'aquifère à travers des forages sur le territoire israélien près de la côte. De toute évidence, bien que l'occupation des territoires offre un contrôle stratégique d'Israël sur les ressources en eau, ce n'est pas la cause principale de la tension politique entre les pays de la région. Pour autant, le conflit israélo-arabe sur l'eau ne peut pas être discuté séparément du conflit général.

A tout bien considéré, on peut aboutir deux scénarios possibles. Le scénario de conflit qui prévoit de graves pénuries d'eau et un potentiel croissant de conflits entre de nombreux pays. Dans ce scénario, l'accès à l'eau est considéré par les pays comme une question de sécurité nationale. L'autre scénario est le scénario de coopération qui envisage une possibilité d'arrangements coopératifs pour le partage des ressources fluviales entre le pays en amont et celui en aval. Pour l'heure, au niveau international, la gestion des ressources en eau semble poser une raison pour la coopération transfrontalière plutôt que pour la guerre. Cela démontre l'efficacité d'une approche cohérente qui prévoit une concurrence réelle ou potentielle sur l'eau entre différents groupes d'utilisateurs.

²L. OHLSSON, Water conflicts and social resource scarcity. *Physics and Chemistry of the Earth, Part B: Hydrology, Oceans and Atmosphere* 25 (3) (2000), 213-220. ³Idem

Hysacam : une solution africaine pour la propreté des villes

Hysacam, leader africain de la gestion des déchets, ambitionne d'offrir aux villes du continent, un service de propreté de qualité digne des exigences de notre temps.

Succes-story

Opérateur historique dans le secteur de la propreté et de l'environnement, la société Hysacam, créée en 1969, assure la propreté des 13 principales villes du Cameroun. Un fait rare en Afrique où beaucoup de capitales peinent à assurer la collecte de leurs déchets.

Première entreprise africaine dans le domaine de la propreté urbaine, du traitement et de la valorisation des déchets, son expertise est sollicitée à N'Djaména (Tchad), Niamey (Niger), Monrovia (Liberia), Cotonou (Bénin)... En décembre 2009, réunis à Marrakech (Maroc), les maires africains ont reconnu ce savoir-faire en décernant à Hysacam, le 1er Prix Africains de la gestion des déchets en Afrique. En 2010 et 2011, son Système de Management de la Qualité, tournée vers la satisfaction des populations et des municipalités, a reçu du Bureau Veritas, la Certification ISO 9001 version 2008. En 2011, elle a mobilisé 14 milliards de FCFA pour acquérir 125 nouveaux camions et engins de propreté.

Les piliers de la réussite

• **Optimisation des modes de collecte et maîtrise des coûts** : La stratégie de l'entreprise consiste à optimiser en permanence les modes de collecte en prenant en compte les spécificités des villes africaines. Ce qui lui permet aujourd'hui, tout en utilisant les mêmes technologies que les multinationales occidentales, de pratiquer sur le continent, des coûts trois à quatre fois inférieurs. En effet, les quatre décennies d'expérience au service des villes africaines, ont permis à Hysacam de développer une politique des coûts adaptée à la configuration et aux ressources de ces villes.

Innovation permanente :

La réussite de l'entreprise repose sur son souci permanent d'innover. Elle a inauguré en 2011 en Nkoloulou, une banlieue de Yaoundé, la première Centrale de Captage et de Traitement du Biogaz en Afrique centrale dans le domaine des déchets ménagers. Un projet similaire a vu le jour en novembre 2014 à Douala PK 10. Ces Centrales de Traitement du Biogaz permettront, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, d'éviter les émissions de plus 500 tonnes équivalent Co2 par jour.

Sans ces initiatives, le coût du traitement des ordures ménagères à Yaoundé et à Douala, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, conformément aux normes internationales, aurait pu être quadruplé. Mais ces villes camerounaises, tout en bénéficiant de ce standard, ne supportent finalement que le quart de ce coût, le supplément devant être pris en charge par la vente des crédits carbone.

Hysacam se positionne ainsi comme un partenaire du développement durable des villes : elle les accompagne en mettant son savoir-faire au service des solutions innovantes qui leur permettent de mieux amortir les coûts de collecte et de traitement des déchets.

Une politique de renouvellement régulier du matériel

Les performances reconnues de cette entreprise, sont adossées à une politique de renouvellement à intervalles réguliers des équipements de collecte, qui lui permet de disposer de la capacité de faire face à tout moment aux sollicitations croissantes des villes en matière de propreté.

○ **En 2001**, l'entreprise fait sensation dans toute l'Afrique par l'acquisition de 90 bennes à ordures ménagères. Elle avait pour la première fois, introduit en Afrique des balayeuses mécaniques et des laveuses de rues.

○ **En 2007**, elle renforce son parc avec 80 camions de propreté haut de gamme.

○ **En 2009**, 40 autres camions neufs vont s'y ajouter.

○ **En 2011**, 125 camions de dernière génération, représentant un investissement de plus de 22 millions d'euros, viennent renforcer la capacité logistique de l'entreprise.

La livraison des 125 nouveaux camions avait suscité en son temps l'intérêt du landerneau économique et la fierté des populations camerounaises. L'opération « Caravane de la Propreté » qui avait suivi la réception des ces camions, avait sillonné les grands axes routiers du Cameroun. Soit près de 4 000 km de route nettoyés.

Forte intensité en main-d'œuvre

L'entreprise emploie 5 000 jeunes issus d'horizons divers. Le développement de l'entreprise a fait de la propreté l'un des meilleurs marqueurs de cohésion et d'intégration sociale.

Au-delà de ces capacités techniques et industrielles, la dimension sociale de l'activité d'Hysacam, la situe au confluent des enjeux économique, politique, touristique, sanitaire, sociologique... pour un développement durable.

Chiffres clés

Capital : plus de 9 millions d'Euros

Chiffre d'affaires (2011) : 36 millions d'Euros

Population desservie : plus de 10 millions de personnes. Soit près de 5 000 tonnes de déchets traités par jour.

Matériel roulant : 400 camions et 30 engins lourds.

Quantité de biogaz traitée (gaz à effet de serre dont l'émission est évitée) : 500 teq Co2/j

Employés : 5 000 personnes.

Métiers : collecte et traitement des déchets ; mise en place de projets MDP sur les centres de traitement de déchets ; criblage des plages ; nettoyage des villes ; ingénierie urbaine.



Société anonyme au capital de 6 000 000 000 FCFA.
Siège social : Z.I. Bassa BP: 1420 Douala (Cameroun)
Tél. : +237 33 37 80 87- Fax : +237 33 37 80 90
www.hysacam-proprete.com

MANIFESTE POUR UNE JUSTICE CLIMATIQUE



Eric Vincent FOMO

L'ouvrage commis par Ségolène Royal en avril dernier aux éditions Plon présente le combat pour le climat comme le principal défi du siècle présent.

La décision de retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat, prise par le président Donald Trump le 1er juin dernier, a été considérée comme un revirement surprenant. Dans un contexte où la lutte contre le réchauffement de la planète et les changements climatiques est devenue une affaire de tous et de chacun. L'ex-ministre française de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des relations internationales sur le climat, Ségolène Royal, l'a d'ailleurs révélé dans son récent ouvrage « *Manifeste pour une justice climatique* ». Paru le 6 avril dernier aux éditions Plon en France, le livre de 240 pages plante le décor dès l'entame. Le lecteur est tout de suite interpellé par une phrase aux allures de sous-titre : « *Vous pouvez agir* ». Une invite à l'action. « *Le combat pour le climat et ce qu'il porte en*

lui de mutations positives est le combat du siècle. C'est celui de la paix, de la prospérité et de la justice climatique. C'est surtout l'invention du présent qui s'écrit », résume-t-elle son ouvrage.

Ségolène Royal présente l'accord de Paris comme un texte charnière dans la mobilisation contre les changements climatiques. « *L'année 2016 marque l'histoire de l'humanité avec l'entrée en vigueur de l'accord de Paris sur la lutte contre le dérèglement climatique. Il doit beaucoup aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier qui ont prouvé la fragilité de notre planète et les destructions intolérables qu'elle subit. Il doit beaucoup aussi à toutes celles et ceux qui se sont mis en mouvement, citoyens, territoires, villes, entreprises, ONG et gouvernants et qui ont fait de cette année 2016 celle d'un aboutissement de plus de vingt ans de discussions et celle d'un nouveau départ* », souligne-t-elle. Dans un langage franc, le livre dénonce avec la dernière énergie le

pessimisme, le cynisme et le relativisme de certains dirigeants et entrepreneurs qui sacrifient le sort des générations présentes et futures sous l'autel de leurs intérêts égoïstes.

L'auteure a également une pensée pour l'Afrique. Tout en indiquant que le continent noir est plus victime que responsable du dérèglement climatique, elle estime que donner aux Africains ce qu'ils méritent, serait rétablir un équilibre du monde. L'ouvrage est davantage un plaidoyer pour un monde où il fait bon vivre, à en croire les actions prises par les hommes d'horizons divers pour transformer et/ou modifier leurs modes de vie, les politiques gouvernementales définies pour (re)penser des modèles de développement sobres et durables, les conventions internationales ratifiées ou signées pour protéger les écosystèmes floristique, faunique et marin.

E. Feitelson, The ebb and flow of Arab-Israeli water conflicts: are past confrontations likely to resurface?, Water policy 2 (4-5) (2000) 343-363.



C'est toujours un plaisir de parcourir Bosangi. J'ai découvert ce magazine l'année passée, et depuis lors, je m'arrange à me procurer chaque édition que je bois jusqu'à la lie. Le numéro 50 a particulièrement retenu mon attention. Le titre de Une m'a frappé par sa virilité : « Il faut payer la dette écologique à l'Afrique. » L'Afrique doit effectivement se montrer exigeante vis-à-vis des pays du Nord et de la Chine qui sont les principaux responsables du désastre environnemental qui risque à terme de fragiliser l'avenir de ce continent dont pourtant tous les prévisionnistes disent qu'il est plein d'avenir. La déforestation, les inondations et autres catastrophes écologiques qui meurtrissent le continent au fil des années doivent interpeller

nos décideurs. Ceux-ci ont le devoir d'agir auprès de la Communauté internationale, pour qu'une contrepartie compensatoire puisse permettre à nos pays de mettre en place des politiques pertinentes pour faire face efficacement aux conséquences du réchauffement climatique. Par exemple, des financements conséquents doivent être mobilisés pour soutenir des initiatives africaines dans le domaine du développement durable.

J'encourage le magazine Bosangi qui fait un formidable travail de sensibilisation et d'information sur les problématiques environnementales. C'est une voix qui doit être plus audible, notamment auprès des décideurs. Bravo à toute la rédaction.

Bienvenue MENGOMO, environnementaliste

Nos activités

● GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS

● CONDITIONNEMENT ET EXPEDITION
TRANSFRONTALIERE DE DECHETS DANGEREUX

● TRAITEMENT BIOLOGIQUE DES BOUES
D'HYDROCARBURES

● NETTOYAGE INDUSTRIEL ET ASSAINISSEMENT

● LUTTE ANTI VECTORIELLE

● ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

● DESTRUCTION ARCHIVES ET AVARIES



Pour un environnement sain

SECA, Z.I. BASSA, BP : 2172 Douala-Cameroun

Tél : 33 37 65 42 * Fax : 33 37 82 00 - Email : seca.hysacam@gmail.com

Site web : www.secaenvironnement.com



Hysacam au confluent du développement durable